Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL

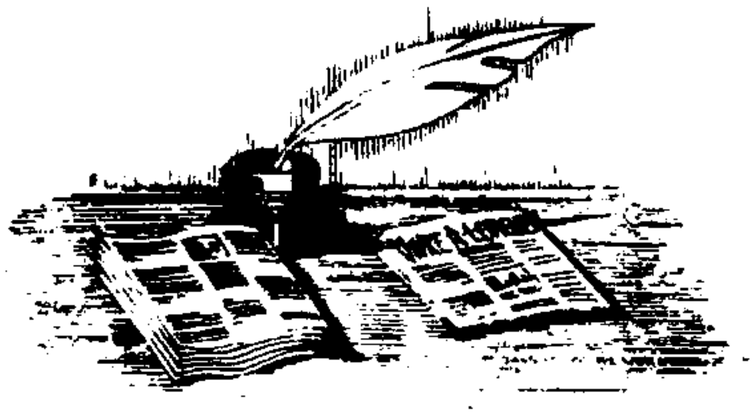

VITALITÉ COMMUNAUTAIRE

Un numéro de rentrée est aussi un numéro d'accueil : ainsi, les associations lorguaises s'offrent-elles aux nouveaux venus.

En ce début d'année, nous les avons sollicitées, afin qu'elles présentent dans nos pages leurs compétences, leurs objectifs, leurs temps forts des mois à venir. Les réponses sont nombreuses et enrichissantes. Nous en sommes heureux.

Pour notre part, nous restons à disposition de tous, sans esprit polémique - mais avec débats souhaités !- pour remplir la mission *communale* qui nous est reconnue : renforcer les liens au sein de la collectivité lorguaise ; être témoins et reflets de la vie locale. Bienvenue, et *à bientôt sur nos lignes* !

V.A.L..

N°27 - 21 octobre 1995

SOMMAIRE

P. 2. Réflexions.
• Une association sportive, pourquoi et pour quoi faire ? *J. Forestier.*
• Ados. Le droit de savoir. *J. G..*

P. 3. Témoignages.
• Le collège en ville. *G. Barcelo.*
• Le compagnonnage, réponse à la question de se former ? *J. Henry.*
• Avez-vous connu Jules Godi ? *G. Hardouin.*

Pp. 4 à 8. Vitalité associative.
P. 4. Lou Ginestoun. La Godasse lorguaise.
P. 5. Groupe mycologique et botanique. Judo, ju-jitsu. La Société de Chasse. Gymnastique volontaire féminine.
P. 6. A.D.M.O.-Lorgues. Musée Rob-Jullien. La P.E.E.P.. Les Médaillés militaires. La F.N.A.C.A..
P. 7. L'E.S.L. Basket-ball. Le club Léo-Lagrange. SENDRA-Lorgues.
P. 8. L'E.S.L. Football. L'A.P.I.S.S..

P. 8. Le coin des jardiniers. La stramoine. *S.H.J.F..*

P. 9. Culturel.
• Lu pour vous. *La Bibliothèque.*
• Pourquoi un château d'eau ? *L. Nardin.*

Pp. 10 et 11. Enquêtes.
• Demi-journée à Canjuers. *G. Hardouin, Cl. Lepage.*
• Enfin à Lorgues, un cabinet de radiologie. *M. Chapelain.*
• A propos des sangliers. *N. Iacobacci.*
• Les recettes de Pierrette.

P. 12. Services. Mots croisés. *J. Forestier.*

ENCART BLANC : PAGES MUNICIPALES.

EDITORIAL

A la rentrée, les institutions éducatives, scolaires (écoles, collège, lycée), pré-scolaires (jardin d'enfants, halte-garderie) ou extra-scolaires (centre aéré) retrouvent leur ordinaire... Et, dans son ensemble, la vie communale prend une allure de croisière : après les festivités de l'été, très fournies, nos personnels opèrent en priorité pour la maintenance et le développement des services publics.

Au carrefour de la vie civique et associative, la commune se doit de redéployer son activité d'animation et de développement culturel. Ces secteurs sont fondamentaux pour la localité car ils représentent de multiples enjeux humains et sociaux qui, par des biais divers, concernent beaucoup de gens. Les actions associatives et culturelles offrent en particulier des possibilités pour mieux intégrer les nouveaux et anciens résidents au sein de la communauté lorguaise : tantôt, ils peuvent la découvrir, tantôt s'y investir. Ainsi chacun a-t-il possibilité de participer à l'élan général par la distraction, le divertissement et l'enrichissement mutuel.

Placés sous l'autorité de Jean-Marie Gardon, adjoint au maire, délégué à l'animation et à la culture, les organismes dits "municipaux" de Lorgues sont :

- Lorgues-Animation-Culture (le L.A.C.), office para-municipal,
- qui comprend le secteur culturel, animé par Benoît Sallé, et un secteur animation, composé de bénévoles dévoués.

Mais les quelques quarante autres organisations locales jouent un rôle aussi important que celles qui bénéficient de l'estampille officielle ! Il en existe un mode d'emploi, à l'intention de tous ceux qui s'y intéressent :

- chacun peut consulter l'annuaire des associations, produit et mis à jour par le service communal, et disponible en mairie,
- on peut devenir membre bénévole du L.A.C. et prendre sa part des initiatives... et de son sérieux travail, *comme ce sera nécessaire à l'occasion de la prochaine journée des associations, que nous coupleron avec le déroulement du Téléthon*, en décembre 1995,
- enfin, chacun est invité à faire des propositions novatrices et, d'une manière plus générale, à participer à l'action associative, par le bénévolat, mode de travail que Lorgues respecte et valorise... Le journal communal "Vivre à Lorgues" en témoigne régulièrement !

Pour sa part, la municipalité s'efforce de faciliter l'effort des bénévoles qui encadrent nos "Sociétés" (ainsi disait-on en Provence). Toutefois, elle a aussi mission de prendre des initiatives, dans ses limites économiques, pour promouvoir une ambition culturelle dont les résultats nous sont enviés - il suffit de constater, par exemple, que nos manifestations attirent les Dracénois -. Ce, parfois, en prenant des risques (dans le domaine culturel, il paraît téméraire d'innover, lorsque les "esprits" semblent insuffisamment préparés...) !

A l'inverse, il devient plus aisé et tout aussi intéressant de prévoir des solutions pour aider une association dont l'intérêt public est avéré et les besoins évidents : nous l'invitons, dès lors, à entrer en partenariat technique avec la municipalité. Evoquons ici la bibliothèque, dont l'état des lieux nous est connu, dont la qualité des services rendus est incontestable, et qui, pour poursuivre sa mission, souhaite des structures plus pratiques et agréables...

La même observation oriente les choix d'aménagement de la salle des fêtes, qui devra faire l'objet d'une programmation solide, étayée par des justifications relatives à la vie des institutions, des associations et des familles, et au développement culturel et artistique de Lorgues. Son caractère modulable assurera de répondre à tous ces besoins, qui justifièrent son édification. Son bon fonctionnement sera déterminant pour la vie locale, et pour l'attractivité de la commune.

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée ! Par ailleurs, nous attirons l'attention des nouveaux (et bienvenus) à Lorgues sur la vitalité associative locale, en leur renouvelant notre invitation à se rapprocher des actifs bénévoles et de nos services. La gamme de nos ressources n'est pas mince. Que chacun en profite, et y aille de ses aptitudes et de son talent ! A bientôt sur le terrain !

Barthélemy MARIANI, maire de Lorgues.

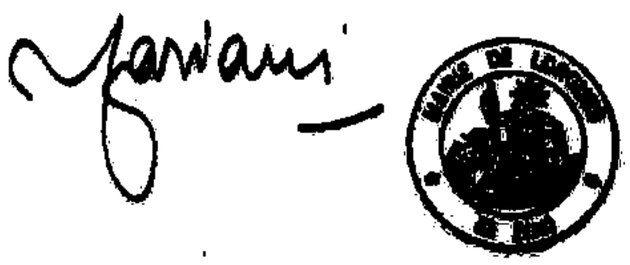

REFLEXIONS

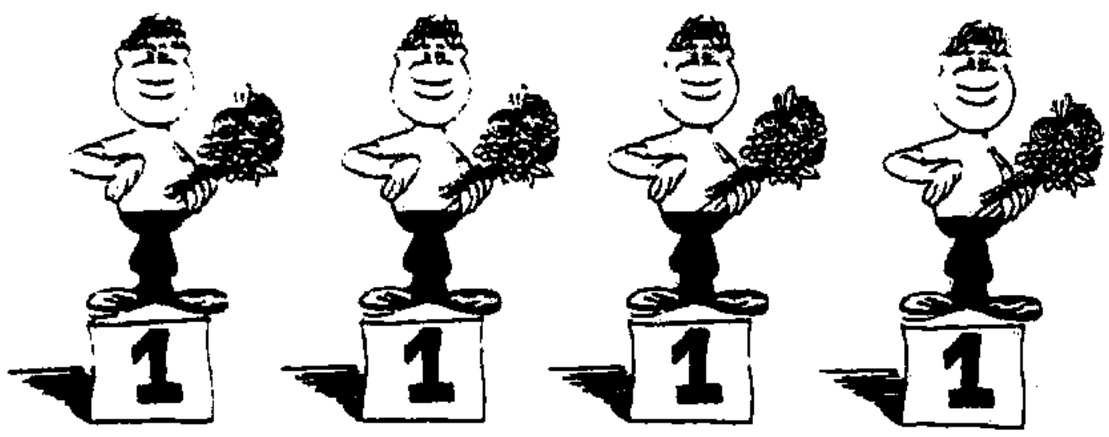

UNE ASSOCIATION SPORTIVE

POURQUOI ET POUR QUOI FAIRE ?

En général, tout commence de la même façon : un groupe d'hommes, de femmes veut pratiquer en commun une activité sportive ou bien un entraîneur sportif veut s'implanter quelque part et communiquer son savoir.

Alors on crée une association, on dépose des statuts, on élit un bureau et, lorsque c'est nécessaire, on demande à la mairie une salle ou un terrain.

Il faut d'ailleurs souligner que, chaque fois que possible, les municipalités aident au maximum les associations.

Tout peut démarrer. . et tout démarre, dans la joie et la bonne volonté de tous.

C'est le temps des pionners que toutes les associations ont connu : on prend tout le monde, jeunes et moins jeunes, doués ou pas doués, sportifs et moins sportifs, après tout, on est là pour se détendre, n'est-ce pas ?

Et puis, un jour, quelqu'un propose d'inviter une autre association et d'organiser une rencontre amicale. A cette occasion on s'aperçoit que certains membres ne se débrouillent pas si mal et que l'on pourrait peut-être voir un peu du côté des compétitions officielles.

Déjà, certains s'inquiètent et disent timidement :" Je n'ai pas très envie de faire de la compétition".

On les rassure : "Ici, il y aura toujours de la place pour tous".

Dès les premières compétitions, le club réussit à décrocher quelques médailles ou à gagner quelques matches, il y a tellement de catégories différentes dans chaque sport que l'on trouve toujours un créneau à occuper.

Ces premiers succès sont aussitôt communiqués au grand public par la presse locale qui ne tarit pas d'éloges pour ces premières victoires. La gloire naissante des uns rejaillissant sur tous, tout le monde est content.

Et puis, voilà qu'un vilain tentateur dit tout haut ce que certains pensaient tout bas : "Si nous avions plus d'argent, nous aurions de meilleurs résultats".

Et là, sans que l'on s'en rende encore bien compte, on vient de mettre le doigt dans un terrible engrenage. La municipalité ne pouvant ou ne voulant pas augmenter la subvention déjà allouée, on cherche des "sponsors", on en trouve et l'on peut renflouer la caisse de l'association.

En contre-partie, bien sûr, il faut transformer les joueurs, coureurs, combattants ou sportifs en panneaux publicitaires aux armes de "sponsors" souvent plus intéressés que généreux.

C'est alors que les premières défections se produisent et que l'on enregistre les départs de ceux qui n'étaient venus que pour se détendre, pour chercher un peu de chaleur, d'amitié. Qu'importe on se passera d'eux, désormais on veut des résultats, toujours plus de résultats et pour cela, on veut de l'argent, toujours plus d'argent. Peu à peu l'association devient une usine à fabriquer des champions et les entraîneurs ne sont plus que des machines à fabriquer des champions.

Arrive le jour où le même vilain tentateur, ou autre personne, propose de recruter à l'extérieur, pour avoir des résultats encore meilleurs.

Et l'on achète des joueurs, des combattants, des coureurs, des athlètes, comme on achète une voiture ou un yacht, et il faut toujours plus d'argent, plus de "sponsors", et on en trouve, même s'il faut perdre son âme. Et l'on obtient toujours plus de résultats, de podiums, c'est la gloire, la spirale dangereuse de la gloire.

Entre temps, les petits, les sans-grade, ceux qui ne seront jamais des champions, sont partis, sur la pointe des pieds et notamment des adolescents qui auraient tellement eu besoin que l'on s'occupe d'eux.

Soudain, patatrac, la machine explose ! Et l'on assiste à la dégringolade, à la disparition voire à la condamnation de telle ou telle association dont la chute brutale est plus rapide que ne l'a été l'ascension. Les "affaires" s'étalent dans tous les journaux ; on découvre les magouilles auxquelles se sont livrés les dirigeants dont une partie finit en prison. Rien n'y fait, la fête continue de plus belle ! C'est la ruée vers l'or ... des médailles et des "sponsors".

Comme dirait La Fontaine : "Tous n'en meurent pas mais tous en sont atteints". Eh oui, ils sont tous malades de cette peste car tous veulent leur part du gâteau. Les disciplines sportives succombent les unes après les autres, la dernière en date étant le rugby.

Alors, je le demande tout net : à quoi servent tous ces résultats, tous ces records, si c'est pour en arriver là ? A quoi sert toute cette élite sportive dont les médias nous relatent les exploits pendant que des milliers de jeunes sont à la dérive dans les banlieues ou ailleurs ?

Jusqu'où faudra-t-il descendre pour qu'un sursaut vienne rendre au sport sa vocation première qui est le développement du corps et de l'esprit ? "Mens sana in corpore sano", "un esprit sain dans un corps sain"...

Jusqu'ou faudra-t-il descendre pour que les associations sportives redeviennent ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être ? Un lieu où tous peuvent trouver l'aide dont ils ont besoin, l'aide qu'ils étaient venus chercher, un lieu où les jeunes en particulier, se sentiront bien et n'auront plus à faire les pires bêtises pour hurler leur détresse.

Ce jour arrivera, c'est sûr, mais faudra t-il attendre que tout l'édifice actuel s'écroule ?

Alors, ce qui est utopie aujourd'hui deviendra réalité demain : l'argent disparaîtra du sport où il n'aurait jamais dû pénétrer et les associations sportives pourront répondre positivement à notre question du début : Pourquoi et pour quoi faire ?

Jacques Forestier, professeur de judo.

Etre adolescent aujourd'hui, quel inconfort. Non seulement il faut réussir des études dont on ne sait pas toujours à quoi elles serviront... Non seulement il faut assurer les classiques problèmes d'identité (cf. p. 24 du "petit manuel de psycho")... Mais il est de plus en plus malaisé de gérer sa vie amoureuse, coincé entre les incitations de la publicité, les interdits du pape, et les incertitudes des parents - qui ont eux-mêmes de compréhensibles difficultés à se situer dans l'évolution des moeurs -. S'il existait seulement un espace où il en soit parlé, où l'on puisse en parler !

Cet espace existe : c'est la revue JAIMES.

D'un graphisme moderne, très "B.D.", aux couleurs vives, cette revue bimestrielle aborde avec clarté et liberté tous les problèmes actuels auxquels sont confrontés les ados. Elle publie leurs lettres, y apporte des réponses et des réflexions lucides et pertinentes. Et son humour lui permet de dédramatiser les sujets difficiles.

On aimerait trouver la revue JAIMES dans les collèges et les lycées, dans les salles d'attente médicales et para-médicales,... et dans les familles.

JAIMES : journal associatif bimestriel. Abonnement : un an (six numéros) 120 Francs. JAIMES, B.P. n° 2. 93260 LES LILAS.

J. G..

BREVES

C.P.A.M. 36.15 LA SÉCU.

L'assurance maladie met à la disposition des assurés sociaux un nouveau serveur minitel pour tout savoir chez vous sans vous déplacer ! Calculer vos droits, découvrir votre Caisse d'Assurance Maladie, rechercher un médecin, une infirmière, un établissement de cure thermale. Bref, votre Caisse d'Assurance Maladie au jour le jour !

ASSOCIATIF.

Don du Sang : prochaine collecte au Cantoun deï Ancian, le jeudi 9 novembre 1995 de 8 h30 à 12 h30. Toutes les personnes souhaitant contribuer à cette oeuvre magnifique sont invitées à participer...

RETRAITES DU CHEMIN DE FER.

Le président de la section de Saint-Raphaël de la Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer de France et d'Outre-Mer est heureux de faire connaître son "association cheminotte", qui compte environ 300 membres.

Permanences : 1ers vendredi à la mairie annexe , salle 2, Place Gabriel Péri, Saint-Raphaël ; 2èmes vendredi : salle des associations (2ème étage), 272, rue Jean Jaurès, à Fréjus. Pour tout autre information : *Georges Delcroix - Tél : 94.53.69.60.*

A.A.V.I.V.

(Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var)

L'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var agit depuis 10 ans en faveur des victimes d'infractions pénales.

Cette association, agréée par le ministère de la Justice, est conventionnée par le Conseil Général.

Elle a pour rôle : d'accueillir et d'écouter les victimes, de déterminer leur(s) demande(s), de les informer avec précision sur les démarches, droits et procédures, de les aider à établir leurs dossiers et à cerner les rôles des différents professionnels et organismes sur lesquels elles seront éventuellement orientées, de leur assurer une écoute attentive et une continuité d'information au fur et à mesure du déroulement des procédures (juridiques et administratives...), ainsi qu'un accompagnement pour les victimes particulièrement choquées ou démunies, de faciliter la réparation et l'indemnisation des victimes.

Nos permanences s'étendent maintenant sur une grande partie du Var. *Contact : Tél : 94.36.64.20.*

COLLEGE EN VILLE...

Situé presque au coeur du village, entre le haut de la place d'Antrechaus et le lycée, notre collège, grâce à la restructuration en cours, va pouvoir accueillir les enfants du secteur dans des conditions considérablement améliorées.

Intégré dans la cité scolaire, notre établissement se distingue nettement du lycée par

- les formations
- l'âge de nos élèves
- la zone de recrutement sensiblement plus réduite et concentrée dans le périmètre Lorgues - Entrecasteaux - Le Thoronet
- les activités extra-scolaires qui sont et resteront centrées essentiellement au niveau local (sauf échanges avec des villes étrangères).

Très étroitement lié à la ville, notre collège entend conserver et développer ses liens avec la Municipalité, les associations sportives et culturelles, les entreprises locales.

En affirmant une identité que l'Etat et les collectivités territoriales lui reconnaissent déjà, notre établissement, grâce à ses locaux neufs, va pouvoir accueillir également dans un cadre adapté et que nous souhaitons agréable, des activités diverses :

- *Sports* : grâce aux installations rénovées, il sera possible d'organiser, si nous le souhaitons, des manifestations sportives.
- *Culture* : nous disposons d'une salle audiovisuelle avec une régie permettant l'accueil de manifestations culturelles diverses, de conférences. Il sera possible de communiquer à l'aide du système de visio-conférence (système nouveau permettant de faire participer plusieurs groupes de personnes situées dans des lieux différents à une réunion de manière interactive).

Un petit amphithéâtre à ciel ouvert permettra des manifestations théâtrales, folkloriques, musicales, quasiment au centre de la ville.

De plus, le nouveau C.D.I. pourra, si les Lorguais le souhaitent, devenir un pôle de documentation et d'information ouvert à tous pour le plaisir de s'instruire et de lire.

Une collaboration, que nous souhaitons étroite, avec l'équipe municipale et les associations lorguaises, devrait permettre un enrichissement culturel commun et faire du collège un lieu de vie, y compris après les cours.

Le "nouveau contrat pour l'école" mis en oeuvre par M. le ministre de l'Education Nationale, dans ses articles 94 et 118 (en annexe) prévoit la possibilité pour les établissements scolaires d'accueillir une "école du soir" grâce à des contrats d'"association à l'école" financés par l'Etat et la collectivité territoriale.

Nous sommes favorables à de telles actions au collège afin de montrer que l'établissement scolaire moderne que nous souhaitons est capable de répondre à une demande de culture et de savoir pour ceux qui le désirent.

Ainsi, notre collège marquera la différence dans la cité scolaire par les liens que nous entendons développer au niveau local et prendra la place qui, nous semble-t-il, doit être la sienne en tant que pôle culturel et pédagogique dans la ville, justifiant ainsi les efforts consentis par la collectivité territoriale et la municipalité.

Le principal-adjoint, Gilbert Barcelo.

N.B. : "L'ASSOCIATION DE TOUS A L'ECOLE".

Article 94 :

Toute personne souhaitant une formation pour son enrichissement personnel, culturel ou technique, peut recevoir l'enseignement de son choix à "l'Ecole du soir".

A cette fin, tous les établissements scolaires peuvent être ouverts le soir sur l'ensemble du territoire. "L'Ecole du soir" est organisée sous l'autorité du chef d'établissement, dans le cadre des bassins de formation et en liaison avec les Centres de Ressources mis en place par chaque Inspection Académique (campagne d'information en 1994, application rentrée 1995).

Article 118 :

La présence des adultes dans les établissements est renforcée. Des "Contrats d'association à l'école" financés par l'Etat ou les collectivités locales permettent de recourir à des adultes diplômés, au chômage ou en pré-retraite, ou à des étudiants, ceci à l'initiative et sous l'autorité des chefs d'établissements. Dans ce cadre, priorité sera donnée aux adultes ayant déjà exercé des fonctions d'enseignement ou d'éducation comme les maîtres auxiliaires.

TEMOIGNAGES...

LE COMPAGNONNAGE, RÉPONSE À LA QUESTION DE SE FORMER ?

Comme tous les groupes humains, le compagnonnage détient ses mythes fondateurs. Pour certains, il naît autour de la construction du temple de Jérusalem ; pour d'autres en Egypte pharaonnique ; pour d'autres encore, au temps des constructions des cathédrales.

Il est probable qu'il se reconnaît dans l'histoire des collèges qui, chez les Romains au VIè siècle avant Jésus-Christ mais aussi chez les Celtes, ont constitué une réponse communautaire à la division du travail, elle-même due très largement à la spécialisation des techniques et des compétences.

Les tournemains, les secrets de fabrication étaient protégés contre la concurrence : ils n'étaient donc transmis qu'aux collèges, cooptés, donc sûrs. Il s'agit là de l'essence même du compagnonnage.

Histoire.

Les compagnons développèrent très tôt une somme fantastique de compétences. On dit que, par exemple, ils apprirent des Templiers la connaissance géométrique descriptive et la décomposition graphique des forces. Un tel savoir devait être transmis par l'observation des gestes des maîtres et de bouche à oreille : l'initiation n'était proposée qu'à ceux qui en étaient jugés dignes par leurs aptitudes techniques et morales.

A ces qualités reconnues, correspondaient des droits spécifiques tels que les franchises, qui permirent aux compagnons de circuler d'un chantier à un autre. Ces droits perdurèrent du XIIè siècle, qui nous en lègue les premières traces écrites, à la Révolution. Alors, le compagnonnage devint un catalyseur des espoirs du monde ouvrier, dans une révolution où dominaient les bourgeois.

Au XIXè siècle, ce que l'on nommait le Tour de France des cathédrales, car leur édification avait représenté les plus belles réalisations des compagnons itinérants, devint le Tour de France... de l'emploi !

Ce siècle connut les bouleversements du machinisme et de l'industrialisation auxquels s'adaptèrent les compagnons, dont le mouvement semble avoir connu alors une apogée. La concentration industrielle, première grande conséquence économique et sociale du machinisme, pénalisa gravement le compagnonnage. Il prit une forme plus symbolique qu'opératoire, et parfois sa sauvegarde fut l'oeuvre de quelques personnalités.

A l'heure actuelle, nouvelle période critique de concentration des moyens de production, la recherche des sources de l'exercice des vertus originelles est une attitude fréquente, notamment chez les jeunes gens : le XXIè siècle sera-t-il une nouvelle grande époque de compagnonnage ?

Le métier : savoir faire *et savoir* vivre.

La consommation de loisirs est un thème à la mode. Thème facile à évoquer car très gratuit... quand on a les moyens de s'y consacrer !

A l'inverse l'aptitude à apprendre, soit avec sa tête soit avec ses mains, garantit d'être productif avec compétence, à celui qui l'a acquise, et même une certaine protection contre l'interchangeabilité, dont le risque s'accroît par défaut de qualification professionnelle. L'apprentissage des métiers est nécessaire à la survie matérielle...

De plus, cet apprentissage et l'exercice professionnel qui peut suivre, favorisent la réalisation de ce grand chantier qu'est "soi-même", toutes possibilités culturelles et spirituelles comprises.

C'est un aspect majeur de la réponse que présente le compagnonnage aux jeunes en difficulté : le métier leur confère une valeur marchande indispensable, et au-delà, une valeur humaine, puisqu'ils peuvent être formés dans les plus hautes traditions et technologies du Bâtiment par des adultes qui ont été jugés aptes à les transmettre, dans toutes les dimensions qu'elles comportent.

"A chacun de mes compagnons, je dis : "J'arrive, que puis-je vous apporter ? - Le devoir, la fraternité, l'amour, la sagesse et la solidarité".

Jean Henry.

AVIS DE RECHERCHE
AVEZ-VOUS CONNU JULES GODI ?

Le nom de Jules Godi est connu des amateurs d'art contemporain ; précisons qu'il s'agit à son propos d'"art brut"(1).

Il fut maçon, né en Italie en 1901 ou 1902, et mourut à Lorgues en 1986.

Il perdit sa famille, noyée lors de la catastrophe du barrage de Malpasset, près de Fréjus.

A l'issue de sa carrière d'artisan, il troqua la truelle contre le pendule et pratiqua une activité de radiésthésiste.

S'estimant en communication avec les forces surnaturelles, il en tira parti pour s'exprimer par des compositions inspirées, évocatrices de chocs, de fractures, "piquetés de calvaires" (Paul Duchein).

Malgré quelques références rapportées par des auteurs spécialisés, sa vie et son oeuvre restent peu connues ; nous cherchons à compléter nos informations et à retrouver trace de ses productions pour - pourquoi pas ?- les mettre en valeur.

(1) "Art brut" : définit les réalisations d'artistes autodidactes, dont l'oeuvre sort des "canons" des écoles artistiques (XXè s.).

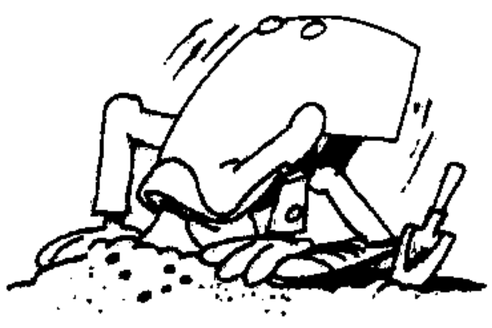

Gilles Hardouin.

VITALITÉ ASSOCIATIVE

COUP DE LOUPE SUR...
LOU GINESTOUN, GROUPE DE MAINTENANCE PROVENÇALE

Fondé par l'association des Amis de Saint-Ferréol et du Vieux-Lorgues en 1974, le groupe a 21 ans. Cette majorité n'a pas été acquise sans avoir subi les crises de l'adolescence et les mutations bénéfiques qui les accompagnent. Le Ginestoun 1995 est différent de celui de 1975, alors installé à l'étroit dans une salle vétuste de l'ancien pensionnat primaire. A l'heure actuelle il bénéficie d'un local adapté, spacieux et agréable, mis à disposition par la commune.

Depuis sa création les responsables ont porté leur effort sur la musique, l'apprentissage des danses, la recherche des costumes portés au XIXè s., puis la confection. Ces efforts ont rapidement permis au Ginestoun de présenter des spectacles, et même de se produire à l'étranger. En même temps, les présidents et divers responsables successifs ont eu le souci constant d'approfondir leurs connaissances par des journées d'études et des stages, afin d'en faire bénéficier le groupe entier. Si des maladresses ont été commises et parfois mis le groupe en danger, chaque crise a débouché sur une nouvelle dynamique, et l'on a assisté peu à peu à la gestation du groupe actuel.

La danse provençale y est enseignée dans toute sa variété (agraires, militaires, de carnaval, christianisée, etc.). Jeunes et adultes peuvent s'y adonner avec plaisir en s'adaptant aux différentes difficultés. Ainsi, toutes les générations s'y côtoient, apprenant à mieux se connaître et s'apprécier. Le groupe a été une pépinière de Prévôts de danse ; il a vu sortir de ses rangs deux Maîtres de danse. S'il est vrai que les études, la profession, le mariage éloignent souvent les jeunes cadres, il faut savoir que chacun à beaucoup donné de temps, de patience pour transmettre ce qu'il avait appris à d'autres formateurs. Il faut les en remercier vivement, car il est primordial que la chaîne des générations ne soit pas interrompue.

En musique, la pratique du galoubet et du tambourin a séduit de nombreux adeptes, jeunes et adultes. Ils sont l'ornement des fêtes traditionnelles sur les rues et places de Lorgues qu'ils égayent. L'enseignement se fait au sein du groupe par les bénévoles, ou dans une école de galoubet-tambourin. Les apprentis musiciens ont toujours trouvé des maîtres consciencieux, et cette année nous bénificierons de la présence d'un Maître de massette au Rode de très grande compétence. Déjà, deux jeunes Lorguais ont été reçus à l'examen de Maître décerné par le Rode de Basse-Provence. Ils honorent le groupe qui les a mis sur les rails, avant qu'ils ne suivent les cours de musiciens illustres et jouent en concert.

Les costumes portés font référence à la période 1830-1850. Ils proviennent des recherches effectuées par la commission du costume à partir des publications nombreuses, des ateliers du Rode, des ex-voto comme ceux de Saint-Ferréol. On doit leur confection à la dextérité, au dévouement des couturières fidèles. A chaque apparition publique les costumes sont vivement appréciés, qu'il s'agisse des vêtements de la bastidane ou de l'artisane, ou des coiffes, véritables chef-d'oeuvre de broderies à la main : chacune a demandé des dizaines d'heures aux couturières bénévoles.

Selon les années, *la chorale* du Ginestoun a proposé des chants plus ou moins élaborés, utilisant les capacités de chacun. De gros efforts sont accomplis régulièrement pour animer l'Offrande provençale lors de la messe de minuit. En cette occasion le groupe interprète les merveilleux Noëls de Nicolas Saboly. Cette année, c'est un chef de chorale qui assurera le fonctionnement de cette activité, et nous pouvons présager que des progrès seront rapidement réalisés.

L'étude de la langue provençale s'est avérée indispensable au fil des jours, tant et si bien que s'est développée "L'Escolo de Margarido", rapidement animée par plusieurs professeurs, et fréquentée par de nombreux "escoulans". Elle a pris son autonomie de gestion tout en conservant des liens étroits avec le groupe qui l'a créée.

Une autre activité est venue s'ajouter à cet ensemble diversifié, il s'agit de *la cuisine provençale*. C'est un art et une tradition à part entière que l'on transmet aussi, dans une ambiance chaleureuse, à tous les curieux gourmets et gourmants inscrits au cours.

Le groupe se veut un lieu de rencontres, amitié et détente, en même temps que d'études. Dans toutes manifestations, que ce soit un défilé, un spectacle ou une messe, il faut des couturières, des musiciens, des conteurs, des danseurs et chanteurs, voire des bravadeurs. Nous avons besoin de jeunes et d'adultes ayant du goût et des aptitudes pour l'une ou plusieurs des activités proposées. Qu'ils viennent s'intégrer dans les ateliers choisis selon leur compétence et leur motivation. De plus un fonds de publications et de livres peut-être emprunté. Ainsi les richesses insoupçonnées de notre culture provençale resteront vivantes.

Pour vivre, investir et fonctionner, le groupe a besoin d'argent. La cotisation, de 150 F par membre, permet de couvrir l'assurance obligatoire et quelques menus achats : tissus, instruments et matériels divers. Evidemment ce n'est pas suffisant et, chaque année, le groupe adresse à la commune une demande de subvention qui nous aide, mais que nous souhaiterions plus conséquente. En effet, en plus des dépenses habituelles, le Ginestoun poursuit une collecte d'objets anciens, de pièces de costume en voie de raréfaction. Aussi, nous aimerions, quand l'occasion se présente, acheter et conserver ces témoins authentiques afin de les présenter lors d'expositions, ou de journées portes ouvertes. En terminant, je fais donc appel à votre générosité. Vous pouvez la manifester en adressant votre participation à notre C.C.P., en devenant membre sympathisant, en faisant don d'une coiffe ancienne, d'un cotillon ou d'un jupon, d'un outil ou d'un objet témoin des arts et traditions populaires. Lou Ginestoun en prendra soin pour les Lorguais des générations à venir !

D'avance, merci de votre soutien et de votre sympathie.

La rentrée et les inscriptions se font au 2ème étage de la Maison des associations, place de la Poste, tous les samedis, de 14 à 16 heures. Contacts : 94.73.26.85 et 94.70.65.90

C.C.P. Marseille : section Lou Ginestoun 2197-96 Y.

La présidente, Alice Delseray.

MAIS QU'EST-CE QUI FAIT MARCHER LES ADHÉRENTS DE LA GODASSE LORGUAISE ?

Les raisons sont multiples : échapper au train-train quotidien, évacuer les soucis, redécouvrir la nature, pratiquer un sport accessible à tous et où il n'existe pas un esprit de compétition.

La marche permet de garder ou de retrouver la forme en douceur. Elle stimule l'activité mentale, assure l'équilibre psychique, agit sur notre hygiène de vie, renforce les capacités du coeur, sollicite pratiquement tous les muscles.

La marche en groupe permet de communiquer, de bavarder, de créer des amitiés solides et même de se donner des recettes de cuisine...

La randonnée est également un formidable moyen de se cultiver. Elle offre la possibilité d'acquérir au fil des sorties de bonnes connaissances sur le patrimoine et les vieilles pierres, sur la botanique, la géologie sans oublier la découverte des magnifiques paysages de Provence, de l'Estérel à la Sainte-Victoire, de la mer au Verdon, et plus près de nous, le centre Var et les environs de Lorgues.

Avec plus de 100 sorties par an de septembre à juin, le club offre à ses 200 adhérents le libre choix entre quatre programmes hebdomadaires très différents :

- chaque dimanche, une sortie de la journée de 18-20 Km avec pique-nique,
- le 1er et le 3è dimanche de chaque mois, le cour'dimanche propose des randonnées plus "cool" de 13 à 15 Km avec pique-nique,
- chaque mercredi après-midi, de 10 à 12 Km dans les Maures et le centre Var,
- chaque vendredi après-midi de 5 à 7 Km soit 2 heures de marche dans les environs de Lorgues.

Contact :

- notre affiche hebdomadaire au Syndicat d'initiative
- sur le parking de la salle Raoul-Limbron avant les départs de randonnée.

Hubert Lemarquis, président.

VITALITÉ ASSOCIATIVE

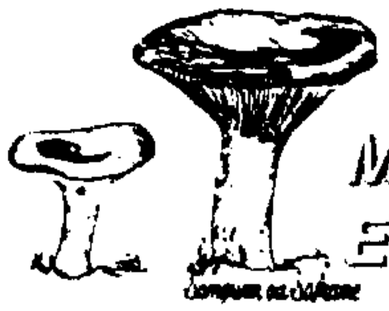

"GROUPE" MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE

Pour la 6e année, le Groupe Mycologique et Botanique reprend ses activités, avec cependant une modification à son programme : les réunions hebdomadaires se feront dorénavant le *mercredi* à 20 heures (au lieu du lundi) au 3è étage de la Maison des associations. Le but de ce groupe est double.

En automne, il se consacre à la mycologie, en essayant d'identifier les champignons quels qu'ils soient, comestibles ou non, pendant les réunions du mercredi avec les exemplaires récoltés par les adhérents, ou directement sur le terrain (généralement dans les environs de Lorgues).

Au printemps, la saison mycologique terminée, c'est la botanique qui prend le relais avec, également, réunions en salle ou sorties sur le terrain.

Toutes ces activités se font dans un climat amical, les mycologues ou botanistes confirmés partageant leur savoir avec les néophytes.

Deux expositions sont prévues : mycologie les 28 et 29 octobre à l'Espace-Exposition, botanique au mois de mai (date restant à déterminer).

Pour tout renseignement : 94.73.76.68 ou 94.73.29.84.

Pour le Groupe, Denise Leclerc, présidente.

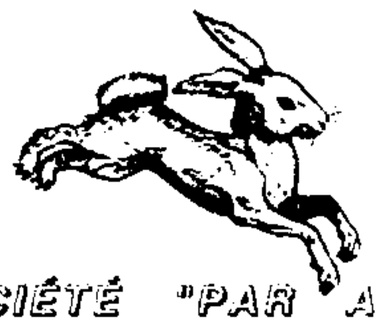

SOCIÉTÉ "PAR ACTION" : LA SOCIETE DE CHASSE

Ordinairement, chaque association présente ses objectifs et ses moyens. La Société de chasse étant assez connue, nous choisirons ici de valoriser sa connaissance de la faune et de sa régulation, afin d'attirer l'attention sur la culture écologique des chasseurs plutôt que sur l'aspect sportif de leur pratique . Sans prendre parti, mais en vous informant, nous contribuerons au débat entre propriétaires et chasseurs, débat qui retrouve le fondement immémorial des relations entre l'homme et la nature, et que, à leur échelle, les chasseurs enrichissent.

Ce texte est extrait d'un long article de Nicolas Iacobacci, président de la Société de chasse, sur le sanglier, "seigneur de nos forêts", que nous publierons ultérieurement.

Nous avons la chance (ou la malchance) d'être une des communes varoises où les sangliers sont nombreux, ce qui amène certains problèmes. Depuis 15 ans, j'ai toujours essayé de mener une politique cynégétique dans l'intérêt de tous. La très bonne entente qui règne avec les propriétaires nous a permis de faire une gestion qui, sans être la panacée, devrait convenir à l'ensemble.

Nous rencontrons quelquefois des difficultés dans la programmation d'une battue, le territoire étant très morcelé, les résidences secondaires ou principales disséminées un peu partout, jusque dans le grand bois. Lorsque la battue est en mouvement, c'est vrai que cela dérange. De ce fait, les secteurs habités doivent être évités.

Les sangliers, pas "couillons", se rapprochent des habitations, surtout les sangliers "satellites" et là commencent les problèmes. Des jardins, pelouses, légumes tout y passe, de plus la terre remuée en tous sens représente une certaine désolation. Que faire ?

A ce stade il est indispensable de revenir à un équilibre normal. (Les chasseurs du département ont remboursé de leurs deniers 1.300.000 F de dégâts dans le Var en 1993-94, dégâts qui ne sont remboursés qu'aux agriculteurs cotisant à l'A.M.E.X.A.). Nous avons été obligés de prendre des experts : coût 154.000 F en 1994. Des membres de la Société sont désignés pour accompagner les experts afin de limiter les débordements. Il faut savoir que chaque chasseur a payé et paiera 80 F de timbre en plus de son permis pour ces dégâts.

Dans un but de prévention, nous avons, nous, Société de chasse de Lorgues, depuis l'an dernier procédé à des ravitaillements afin de faire sortir les animaux qui se trouvent près des maisons (6 tonnes de maïs, 1 tonne d'orge et divers, ont été distribués, des points d'eau importants ont été faits loin des endroits sensibles). Tout cela pendant la fermeture de la chasse et plus spécialement à l'approche de la maturité des récoltes.

On peut aisément se rendre compte de l'importance de ce travail et de son coût élevé pour la Société, mais c'est d'autant plus indispensable que les grandes surfaces boisées de la commune étaient, la plupart du moins, boisées de chênes verts ou blancs, dont les glandées sont une friandise... Ces glands tombés se conservent plusieurs mois, et les sangliers avec leur progéniture passent des nuits entières à la recherche de cette nourriture naturelle. Ces chênaies ont subi des coupes très importantes voire "à blanc", et par endroit un véritable massacre écologique, où il n'y a plus rien à part des broussailles et tas de branches. Constatation désolante d'une très mauvaise gestion. De ce fait, désertification du petit gibier y compris les migrateurs...

Quant aux sangliers ils se réfugient en bordure des habitations, d'où les problèmes rencontrés et de ce fait, ce grand seigneur de nos forêts devient un hôte indésirable.

N.D.L.R. : voir plus loin l'article de la Société de chasse, et l'article en pages municipales.

Nicolas Iacobacci.

ARTS MARTIAUX : JUDO, JU-JITSU

Le judo-club de Lorgues peut être aisément défini comme un club d'arts martiaux car le ju-jitsu est également enseigné en son sein (le ju-jitsu étant la synthèse de tous les arts martiaux).

Le judo/ju-jitsu est bien plus qu'un sport. C'est une *véritable école de la vie.*

En effet, l'enseignement donné comprend bien évidemment une partie concrète qu'est la technique mais également une partie plus abstraite qu'est la moralité. D'ailleurs un code moral, réalisé au sein de la fédération nationale, est présent au sein du club.

Ce code rappelle à tous les judokas, débutants comme confirmés, les règles d'or du judo/ju-jistu : politesse, courage, sincérité, modestie, respect, contrôle de soi, amitié.

Le "fair-play" fait aussi partie de l'enseignement donné.

Cette qualité d'esprit est d'autant plus importante qu'elle est devenue quasi-inexistante dans le monde qui nous entoure.

Le judo/ju-jitsu permet aux adeptes de développer les qualités morales que nous venons de voir. Il permet également à tous ceux qui le pratiquent d'acquérir une bonne souplesse et une bonne tonicité musculaire.

Il peut aider un judoka de nature timide à sortir de sa réserve en lui donnant confiance en lui ; il peut également aider un judoka de nature impulsive à calmer sa nervosité, son agressivité intérieure.

Les séances du club d'arts martiaux lorguais regroupent tous les élèves, petits comme grands, débutants comme gradés. Elles se déroulent dans une très bonne ambiance où l'entraide mutuelle domine à chaque instant.

Les débutants et les gradés travaillent alternativement, après un échauffement et un assouplissement en commun. Lorsque les gradés ne travaillent pas, ils aident les débutants à acquérir les techniques nécessaires à leur progression.

Une célèbre phrase latine peut résumer l'état d'esprit du club d'arts martiaux lorguais : "*Mens sana in corpore sano*". "Un esprit sain dans un corps sain".

E.S.L. Judo.

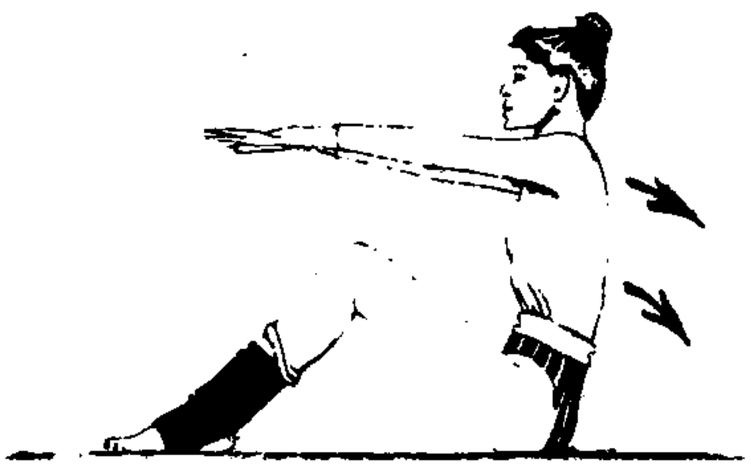

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE

La gym c'est la santé ! Notre but, c'est le maintien de la forme des participantes.

Pour cela, notre moniteur nous fait travailler l'assouplissement *et les abdominaux*, ce qui est très demandé.

Nous nous organisons pour bénéficier d'horaires pratiques, le lundi et le jeudi :

- pour les mamans qui conduisent les enfants à l'école, de 8h30 à 9h30,
- pour les personnes qui travaillent, de 18h à 19h.

Nos cours se déroulent au 3è étage de la Maison des associations.

Nos cotisations sont très modestes, afin que chacune puisse accéder à notre pratique : 50F par trimestre !

La personne à contacter est Colette Félix, tél. : 94.73.91.50.

Les volontaires...

VITALITÉ ASSOCIATIVE

AMATEURS D'ORGUE A L'ECOLE... A.D.M.O.-LORGUES

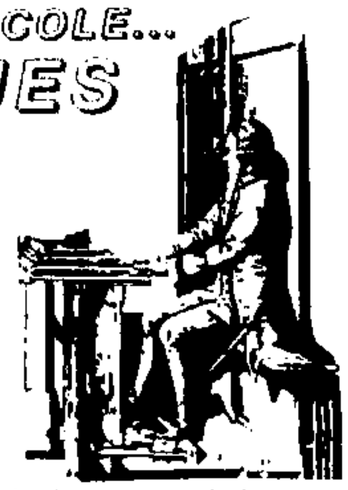

Mise en place d'un école d'orgue liturgique.

Conformément à ses objectifs, l'Association pour le Développement de la Musique d'Orgue en la Collégiale Saint-Martin aide à la mise en oeuvre d'actions pédagogiques utiles au développement de la musique d'orgue. L'école diocésaine d'orgue, antérieurement en place aux Arcs, utilisera désormais le prestigieux instrument lorguais, ce dont nous sommes heureux de faire part.

Les cours d'orgue liturgique ont commencé sous la direction de Jean Vulmière, professeur d'orgue dans le cadre du sevice diocèsain.

Les jeunes de sept à soixante dix sept ans, intéressés par la musique d'orgue classique, peuvent encore s'inscrire au cours du lundi, de 13 h30 à 18 h30, en la collégiale.

Contacts : Henri Desmoulins, tél. : 94.73.91.38. Jean Vulmières : 91.33.38.40.

D'autre part, l'association poursuit son petit bonhomme de chemin, suivant en cela ses objectifs et moyens : concerts, animations, visites de la tribune, gestion technique de l'orgue restauré...

"Association pour le développement de la musique d'orgue en la collégiale Saint-Martin de Lorgues (Var)" 82, hameau de Saint-Jaume, 83510 Lorgues. Tél. : 94.73.72.81.

MUSEE ROB-JULLIEN

Lorsque nous prenons la petite rue Tré-Barry qui monte dans le vieux Lorgues, nous sentons le souffle du passé nous courir sur l'échine de façon si sensible qu'il nous semble dire : "Cesse de courir, ici et là,

Arrête-toi. Entre, réfléchis, médite.

Sur la gauche, le moulin de Tré-Barry nous invite à visiter l'atelier du peintre Rob-Jullien... Atelier cathédrale, atelier musée, atelier crypte, atelier sacré, avant tout atelier de la Lumière.

Voici que devant nos yeux, matérialisé avec un talent incontestable, par un souffle magistral qui affirme son fait, se déroulent des fresques vivantes qui nous confrontent brutalement avec "cet autre monde" en nous-mêmes.

Le message de la sagesse du passé revit dans la peinture de Rob-Jullien. Nous sommes constamment invités à prendre conscience de ce fil continu du souffle de la vie qui relie en l'homme le passé au présent, jusque dans l'avenir, les mêlant étroitement, au-delà des apparentes ruptures de la naissance et de la mort.

Admirons les nombreuses toiles, toutes porteuses d'un message particulier. Il faut laisser à chacun le soin de les découvrir, de les "écouter". Car la résonnance et le message sont appropriés à chacun.

Rob-Jullien est devenu le messager et l'interprète d'une intelligence, d'une autre dimension qui, à travers lui, tente de communiquer des visions intemporelles, images sublimes éclairant une curieuse voie initiatique.

Le moulin Tré-Barry est maintenant un vaste athanor où la symbolique pierre philosophale projette l'éclat de mille feux. Il est le point de rencontre, le carrefour spirituel de nombreux chercheurs qui préparent le troisième millénaire.

Le public peut visiter le site privilégié du moulin Tré-Barry (haut lieu Templier du vieux village de Lorgues) pour y découvrir, exposée en permanence, l'oeuvre de l'artiste.

Le musée est ouvert de 15 h à 19 h sauf lundi et mardi (groupes sur R.V. uniquement). Tél. : 94.73.74.35.

Musée pictural architectural Rob-Jullien.

" P.E.E.P. " (COLLEGE, ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES)

Présentation générale.

Au niveau national, la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public P.E.E.P., qui regroupe 4.804 associations locales, est un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics : l'aménagement de la journée scolaire, la sécurité dans les établissements, la valorisation de l'apprentissage, ... tels sont quelques-uns des grands thèmes fondamentaux sur lesquels la fédération P.E.E.P. a été amenée à travailler et à se prononcer au cours des dernières années.

"Orienté vers la famille", "indépendant", "attaché à ses valeurs", "compétent", "attentif aux problèmes de société": voici les 5 premiers qualificatifs qui ont été retenus pour caractériser le mouvement P.E.E.P. tel qu'il est perçu aujourd'hui.

La P.E.E.P. rappelle constamment le principe selon lequel les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, et ne font que donner une délégation à l'education nationale. et tous les parents élus au sein des établissements scolaires oeuvrent pour favoriser la plus large participation des familles à la vie de l'école, par leur présence aux conseils de classe, ainsi qu'aux conseils d'école ou aux conseils d'administration des établissements concernés.

Enfin la P.E.E.P. agit également à tous les niveaux du système éducatif, depuis le directeur de l'école jusqu'au recteur, depuis l'inspecteur d'académie jusqu'au ministre, dans le but de faire de l'école un espace d'épanouissement qui permette à l'enfant de développer ses capacités propres et de se réaliser, et de dialogue ouvert et concret entre parents et enseignants, dans l'intérêt des enfants.

Programme d'action spécifique pour l'année scolaire 1995-96..

Comme chaque année, l'association locale de Lorgues - outre l'accomplissement des missions exposées ci-dessus - va engager largement sur le terrain des actions concrètes toujours destinées à sensibiliser aussi bien les enfants que les parents sur des thèmes essentiels ayant trait à la qualité de la vie et au respect de l'environnement.

L'école ne constitue-t-elle pas un lieu de prédilection pour améliorer en profondeur notre société au travers d'une éducation attentive et appropriée à nos enfants ?

Le but de nos actions est toujours de susciter la curiosité et la réflexion des enfants, pour développer progressivement la compréhension et la responsabilité de chacun d'entre eux, de la petite enfance à l'adolescence ?

Après la "Semaine de l'arbre" et la "Semaine de l'eau", qui ont connu un très bon accueil et une grande participation de tous, nous proposons pour cette saison 1995-96 la "Semaine de l'environnement" avec un atelier pratique sur le thème du recyclage, politique qui commence dans chacun de nos gestes en direction d'une poubelle... un petit papier par terre, ce n'est pas propre, bien sûr !... mais surtout, c'est un peu de la forêt, et donc de la qualité de l'air que nous respirons...

Renseignements pratiques.

Permanences : à l'écoute des parents pour suggestions, informations, questions, *le 1er jeudi de chaque mois* (hors vacances scolaires) de 13h30 à 15h30 au 2ème étage de la Maison des associations.

Le calendrier des manifestations, débats, causeries sera à consulter au cours de l'année dans la presse locale. La participation des parents volontaires et bénévoles dans le cadre des actions concrètes spécifiques est la bienvenue.

Pour tout contact : la présidente, Corinne Doublat, B.P.13, 83510 Lorgues, tél. 94.73.70.65 (ou boîte à lettres dans le hall de la mairie).

P.E.E.P..

DANS LA CONTINUITÉ MÉDAILLÉS MILITAIRES

La section locale des Médaillés Militaires, représentante locale de la Société Nationale Mutualiste "Les Médaillés Militaires" et de l'Association Nationale de l'Orphelinat et des Oeuvres des Médaillés Militaires s'est, depuis de longues années déjà, dans le cadre de la cité, ouverte à toutes celles et à tous ceux qui se trouvent en harmonie avec ses membres de droit et leurs obligations statutaires.

Dans la pratique, chacun y trouve l'accueil, l'information, éventuellement le suivi de ses problèmes, dans la discrétion et la solidarité, en même temps que la distraction dans un climat de sérénité et de réflexion, pour une meilleure satisfaction des besoins de tous nos adhérents.

Au seuil d'une nouvelle année, nous pouvons assurer tous ceux qui nos font confiance, comme tous ceux qui viendraient nous rejoindre, que le comité de section maintiendra cette ligne. Elle assure, à ses yeux la pérennité de ses buts, à savoir : resserrer les liens d'amitié et de camaraderie, contribuer au développement moral et intellectuel de tous, aider les sociétaires dans la défense de leurs intérêt spécifiques, faire bénéficier les sociétaires et leurs familles des avantages des oeuvres sociales, mais aussi, par une présence toujours plus affirmée aux commémorations nationales et locales, entretenir l'"espoir que nos enfants, devenus âgés, se remémorent le souvenir de leur père, et comprennent que chaque peuple sécrète sa civilisation façonnée par le labeur des aïeux, le courage de ses fils, le génie de ses savants et la qualité de ses écrivains...".

Notre programme 96 sera présenté lors de notre assemblée générale. Si vous voulez des précisions sur nos actions, venez nous voir en cette occasion, nous y travaillons, comme toujours dans la transparence.

Jean Vinour.

F.N.A.C.A.

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (Maroc et Tunisie).

La F.N.A.C.A., sigle qui représente tous les anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie, est une fédération qui n'a d'autre but que de faire admettre par les plus hautes instances gouvernementales que nous appartenons à part entière à la troisième génération du feu, compte tenu que nous avons perdu dans ce que beaucoup appelle un conflit ou un maintien de l'ordre, 30.000 de nos camarades, et quelques 250.000 blessés souvent très meurtris dans leur chair.

Nous tenons à souligner que notre fédération n'est attachée à aucune option politique, et que quels que soient les hommes en place, nous nous battrons toujours pour faire valoir nos droits.

En ce qui concerne la section de Lorgues, nous regroupons 46 membres et sommes toujours présents avec notre drapeau porté par Wilfrid Dalmas, notre plus grand jour est le jour du 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cela s'est passait en 1962, à la signature des accords d'Evian.

Notre section remercie toutes les personnalités municipales et autres, d'être toujours présentes à cet effet.

N° 27 - 21 OCTOBRE 1995

MUNICIPAL

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Lorgues voit sa population augmenter régulièrement. Le gros bourg de 1962 avec ses 2859 habitants, est devenu une petite ville grâce à une progression de plus de 20% du nombre de personnes recensées tous les sept ans : 3658 en 1968, 4453 en 1975, 5478 en 1982, et 6340 en 1990. Une approximation à 7500 en 1995 semble donc raisonnable.

Naturellement, la population scolaire a progressé elle aussi et la commune, qui a la charge des écoles maternelles et élémentaires, a dû faire face. Des constructions ont été nécessaires : la première tranche de l'école Emile-Zola d'abord, accueillant à partir de janvier 1990 les enfants répartis dans d'anciens ateliers E.D.F. (1 classe maternelle et 3 classes primaires), puis la deuxième tranche livrée en janvier 1993. Les nouveaux locaux ont permis d'augmenter la capacité d'accueil de l'école maternelle en passant à 3 classes et la possibilité d'installer 5 classes de l'école primaire, donc d'envisager la création d'une école indépendante, l'école Marius-Trussy conservant 13 classes.

Depuis septembre 1993, Lorgues possède donc 4 écoles, soit 2 maternelles, André-Négrel et Emile-Zola et 2 élémentaires : Marius-Trussy et Emile-Zola, où est répartie la population scolaire.

Maternelle A.-Négrel	5 classes	142 élèves
Maternelle E.-Zola	3 classes	84 élèves
TOTAUX	**8 classes**	**226 élèves**
Primaire M.-Trussy	13 cl. (1	319 élèves
Primaire E.-Zola	5 classes	124 élèves
TOTAUX	**18 classes**	**443 élèves**

...Soit un total général de 669 enfants. Nous remarquons que le nombre des élèves des classes primaires est le même que celui enregistré à la fin des années 80, après un fléchissement entre 1991 et 1994.

En maternelle, tous les enfants de 3 ans révolus ont été accueillis à la rentrée, seuls 7 petits, atteignant cet âge entre octobre et décembre, ont été inscrits en liste d'attente. Le nombre d'élèves de grande section s'élève à 83, il permet de prévoir la nécessité de 4 classes de cours préparatoire à la rentrée 96.

Si nous envisageons de scolariser tous les enfants de 3 ans dans l'année civile et que la demande des enseignants concernant la baisse de l'effectif plafond (actuellement 28, souvent dépassé) des classes maternelles, soit prise en compte par les autorités de tutelle, la mise en place d'une 9ème classe sera nécessaire.

Il conviendra alors de mettre en chantier la troisième tranche de travaux de l'Ecole Emile-Zola, prévue par l'actuelle municipalité, pour augmenter le potentiel d'accueil des deux écoles Emile-Zola.

Nous avons situé les locaux, précisé le public accueilli dans ceux-ci, mais par qui ? Par des enseignants, par des aides-maternelles, par du personnel de service.

ECOLES	PERSONNEL	
	Education Nationale	Municipal
Maternelle A.-Négrel + cantine	5	5 aides maternelles 2 agents dont 1 C.E.S.
Maternelle E.-Zola + cantine	3 dt 2 mi-temps	3 aides maternelles
Primaire M.-Trussy + cantine	14,5 dt 3 mi-temps	1 agent à 70% 3 C.E.S.
Primaire E.-Zola + cantine	5	1,5 agent 3 C.E.S.
Pour les 2 écoles primaires		1 agent affecté aux bibliothèques
Pour les 4 écoles	1 psychologue à temps partiel	Cuisine centrale : 3 agents, 2 C.E.S.
TOTAUX	27,5 agts tps complet 1 agent à temps partiel Soit 29 personnes	14,5 agts tps. complet 1 agent à temps partiel 9 C.E.S. Soit 25 personnes

Remarque : en ce qui concerne le personnel municipal, nous avons précisé les affectations C.E.S. (Contrat Emploi-Solidarité) car il s'agit de mi-temps (20 h par semaine).

Nous n'avons donné qu'un premier aperçu de la scolarisation des enfants de Lorgues, nous envisageons en effet de le compléter par les statistiques collèges, lycées, si possible enseignement supérieur, avec les aspects financiers qui s'y rattachent, dans une prochaine parution de V.A.L..

Nous conclurons ce premier volet en insistant sur l'effort nécessaire pour permettre l'accueil, le meilleur possible, de nos enfants dans un système scolaire où ils doivent trouver leur voie.

En ne prenant en compte que les 5 dernières années (ouverture de la 1ère tranche de l'école Emile-Zola en janvier 1990), nous pouvons mesurer l'importance des réalisations de tous ordres au niveau des locaux mais également l'investissement en personnel ! *54* personnes évoluant dans les écoles de Lorgues !

Claude Lepage, adjoint délégué.

BRÈVES municipales...

SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes est aujourd'hui en passe d'être opérationnelle. Il ne reste à ce jour qu'à lui fournir un équipement scénographique complet. Voulue polyvalente, mais en même temps souhaitant respecter les "intimités" de chaque manifestation et leur caractère propre, il est apparu nécessaire de consulter un scénographe déjà très engagé dans l'utilisation de salles de spectacles aux fonctions équivalentes.

Une réflexion très poussée a permis à l'équipe municipale chargée de la conception de son équipement, de lancer un appel d'offres auprès d'entreprises spécialisées pour assurer l'installation de la serrurerie de théâtre (gril de scène, passerelle), du son et de la lumière, et, enfin, des gradins. Nous pensons ces équipements nécessaires pour le confort et la qualité de vos réunions et manifestations qui, nous l'espérons, y seront nombreuses.

Nous sommes fiers à Lorgues de notre collégiale et de ses orgues. Nous sommes fiers du stade Claude-Cauvin. Nous pourrons être fiers de notre espace culturel polyvalent !

Jean-Marie Gardon, adjoint délégué.

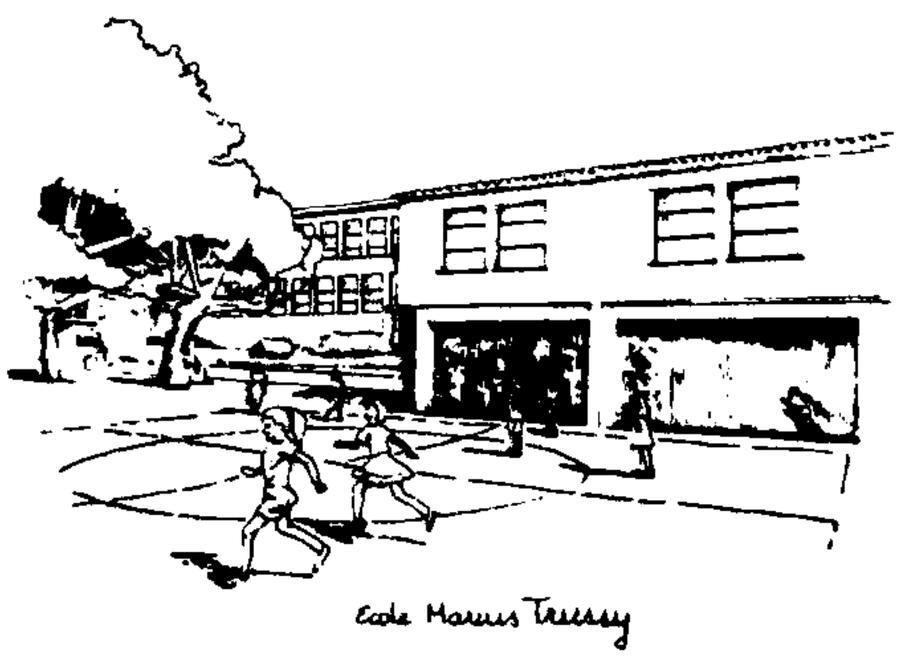

N° 27 - 21 OCTOBRE 1995

MUNICIPAL

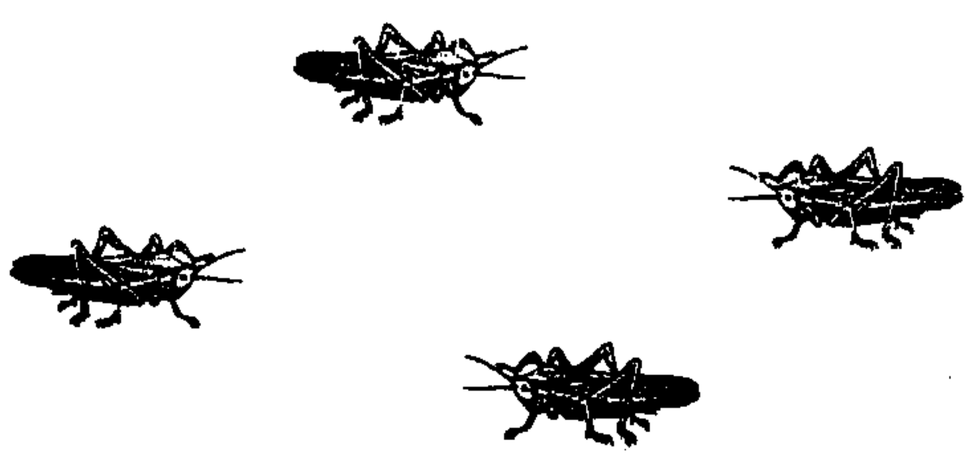

BRÈVES municipales...

MÉDAILLES.

Plusieurs Lorguais ont été récipiendaires de distinctions.

Saluons l'honneur fait à Roger Garaud, vétéran de la première guerre mondiale, élevé à la dignité de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Michèle Rey est honorée du titre du Chevalier du Mérite du Sang, diplômée de la Transfusion sanguine.

Michel Reybard, Brigadier-chef principal des Gardiens de police municipale, est honoré de la Médaille d'Honneur d'Argent de la Police française.

Eugénie Vanhoeserlande reçoit la Médaille d'Honneur du Travail, échelon argent et échelon vermeil.

Nos très sincères félicitations.

V.A.L..

"CLIM" À LA POSTE.

En juillet, ils ont eu chaud, comme l'année précédente, et les années antérieures, et ce, depuis la création de La Poste en 1986.

En août, ils eurent moins chaud : le climat n'a pas été extraordinaire. Mais en septembre, et s'il avait fait beau, les personnels et les clients de La Poste auraient baigné fort douillettement dans un micro-climat tempéré. En effet fin août, le service postal de Lorgues s'est équipé d'une climatisation... Dont on ressentira le bienfait aux prochaines chaleurs. Les postiers et leurs clients en sont, d'avance, heureux !

FACADES : CA CONTINUE !

Définition de l'opération.

L'opération de réhabilitation des façades a été mise en oeuvre par la municipalité sous la responsabilité de Jean Henry, adjoint au maire du précédent mandat, avec le concours technique de Pierre-Yves Michard, architecte.

Elle consiste dans la mise à disposition, par la commune, d'aides financières aux propriétaires qui souhaitent restaurer les façades de leur immeuble.

La plupart des zones d'habitats agglomérés, en périmètre urbain et dans les hameaux, sont concernées.

L'objectif est de rendre aux maisons l'apparence qui était la leur au cours des XVIII et XIXè siécles, lorsque les enduits et les couleurs se composaient de matériaux complémentaires, et ornaient le paysage urbain de tons chaleureux.

Sur quels critères ?

Des critères rigoureux président à l'octroi de la subvention communale. Ils concernent les matériaux à employer, les techniques d'application, mais aussi des conditions pour que la subvention soit bonifiée : par exemple, lorsque des ornements (frises, entourage d'ouvertures, etc.) exigent un traitement de finition plus onéreux, au résultat plus flatteur...

Le caractère stratégique de l'emplacement est également pris en compte dans la détermination du montant de la prime.

Une commission municipale détermine les droits des pétitionnaires, en application d'un réglement approuvé par le conseil municipal.

Toutes informations sont disponibles au service de l'urbanisme (Christine Burgio, tél. 94.67.65.90), qui indiquera les démarches à accomplir pour bénéficier de l'aide municipale.

Danielle Danna, adjointe à l'urbanisme.

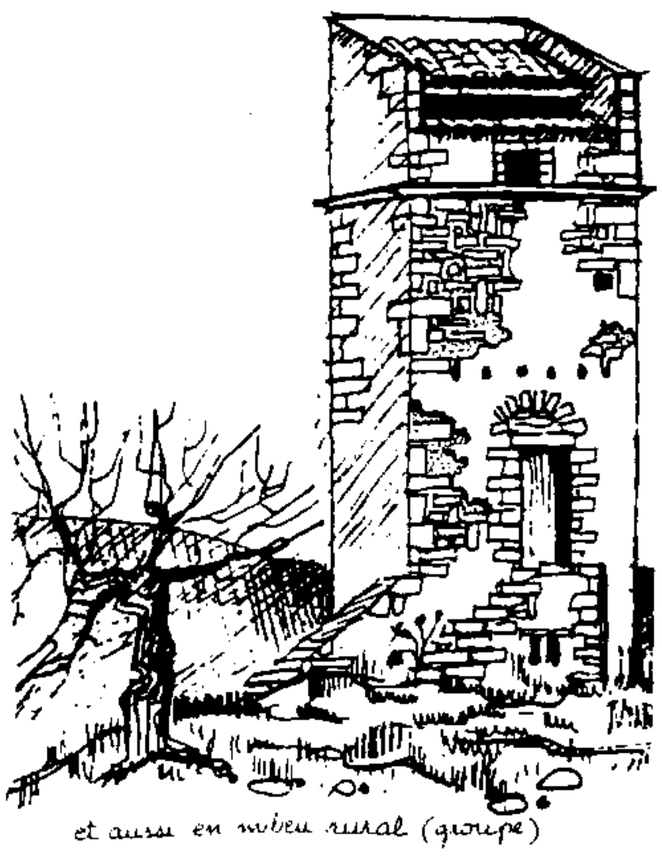

et aussi en milieu rural (groupe)

Réalisations et projets effectifs.

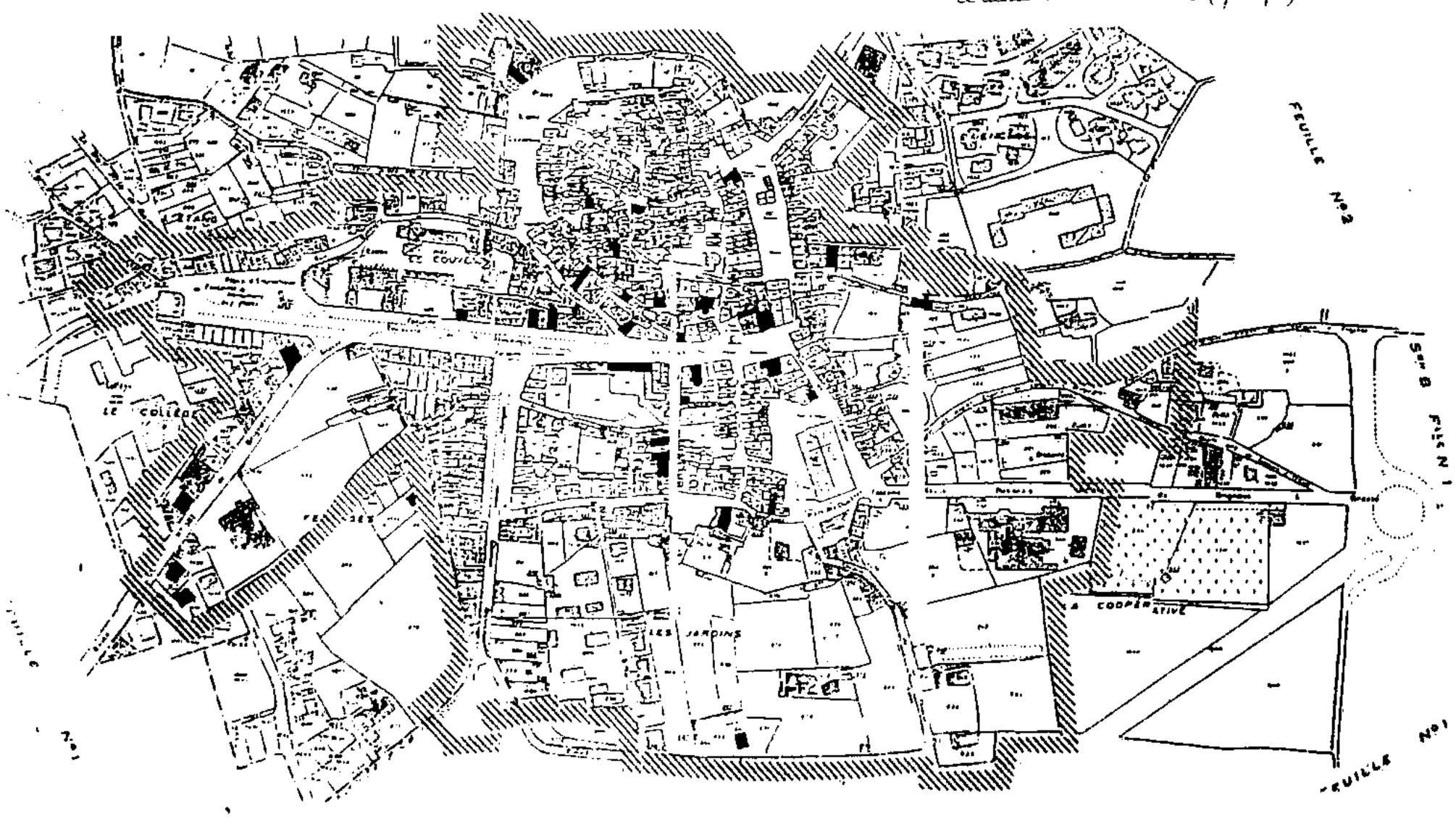

N° 27 - 21 OCTOBRE 1995

MUNICIPAL

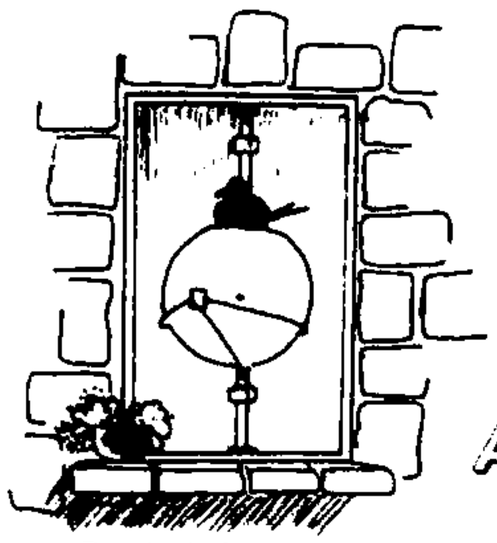

ANTENNES

Depuis plusieurs mois, des antennes de télévision circulaires sont placées dans les embrasures de fenêtres par des habitants qui ne tiennent pas compte des textes règlementaires.

Dans certains cas, ces installations font vis-à-vis à des monuments ou bâtiments historiques.

Les services municipaux sont missionnés pour faire enlever ces antennes dans le cadre de l'application de l'article premier et de l'article 13 bis de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.

Ces textes indiquent notamment que toute modification de l'aspect des bâtiments situés dans un rayon de 500 m autour du patrimoine protégé, et, de plus, dans le champ de visibilité de ces patrimoines, doit faire l'objet d'une demande préalable qui sera appréciée par le service des Bâtiments de France.

La protection de la vieille ville de Lorgues et sa réhabilitation à venir sont actuellement précédées d'études approfondies réalisées pour en rendre plus évidente la grande valeur patrimoniale. Chacun est invité à respecter le site, et à agir dans le sens commun.

Danielle Danna, adjointe au patrimoine.

IMPROPRETÉS, EN VILLE...

En me révoltant contre quelques comportements inacceptables, je me fais l'écho de nombreux habitants de la vieille ville qui s'adressent à moi, au sujet de sa propreté... Ou plutôt de l'état d'impropreté que contribuent à maintenir certains habitants indélicats envers leur voisinage et les visiteurs.

L'état de la vieille ville est un point sur lequel la municipalité devra s'activer, nous en sommes d'accord : c'est de fait. Cependant, l'impression de laisser-aller n'est pas seulement due au délabrement de certains bâtis, et sûrement pas à la modeste apparence de façades derrière lesquelles on se conduit avec dignité, dans le respect de soi et d'autrui ; j'en témoigne.

Mais au Pâty, par exemple, que l'on veuille bien m'expliquer pourquoi et comment deux carcasses de voitures et un déchargement de tuiles brisées voisinent dans le désordre le moins attrayant. Que l'on explique aux habitants "propres" comment des sacs-poubelles (et pas seulement des sachets de supermarché) stagnent, émigrent au bon vouloir de tel ou tel cador en quête d'os usés... J'ai une réponse, chacun s'en doute. Il se trouve en ville des habitants qui n'ont que faire de la propreté.

Comme solutions à des problèmes qui nuisent gravement à la qualité de la vie urbaine, j'avancerai quelques suggestions. D'une part, les services communaux doivent accomplir leur tâche d'entretien et, si possible, l'améliorer. D'autre part, les voisinages - au courant de tout ! - doivent exiger que les moins soucieux de l'état des lieux publics se comportent solidairement. Au pire, la police municipale est à disposition des plaignants...

Un effort de discipline ira dans le sens de l'intérêt personnel de tous. Notre qualité de vie, notre agrément sont à ce prix... Peu élevé, convenons-en !

Dr. Joseph Broussard.

FONT-BASSE SAUVÉE DES EAUX !

Lors de la session du conseil municipal du 26 juin, le maire rappelait à l'assemblée la souhaitable restauration de l'ensemble composé du bassin de rétention *et* de la fontaine, dits "Font-Basse", rue de la Bourgade.

Son devenir sera confié au chef du Service départemental d'Architecture, L.-M. Fahmer, architecte des Bâtiments de France, également chargé de conduire la restauration du couvert de l'église Saint-Martin.

La sauvegarde de la Font-Basse sera amorcée par la réparation de son toit, composé d'une sorte de lauzes. La mise en valeur du bassin intérieur sera rendue possible par la réouverture des baies. Ses éléments extérieurs seront également restaurés.

A terme, au cours d'aménagements donnés de la rue Bourgade, axe particulièrement important pour la perception historique de la ville, l'ensemble de la Font-Basse sera excavé. Un creusement périphérique et l'élimination du mur Ouest de la rue du 8 mai mettront en valeur l'ensemble de ce bâti dont les techniques d'édification, datées du XIIIè siècle, ont été attribuées aux constructeurs de l'abbaye du Thoronet.

Rappelons que l'étude historique avérant la valeur singulière de la Font-Basse a été effectuée par Edmond Barbier en 1987(1), en vue d'une réhabilitation dont le principe est désormais acquis.

(1)Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var, t. XXXII, 1987.

G. H.

SANGLIERS...

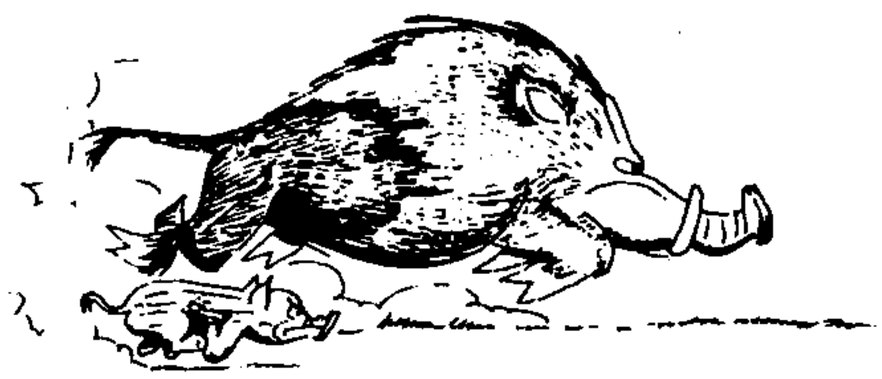

Par courrier, le maire faisait part à un Lorguais de son intention d'élargir un débat épineux. Il s'agit de la question d'errance de sangliers, et , en contre-partie plus ou moins pertinente, de celle des battues.

L'article du président de la Société de chasse, Nicolas Iaccobacci, en pages jaunes, donne un point de vue technique et *sociologique* conséquent. Pour leur part, plusieurs pétitionnaires s'étonnent de l'"excitation" des batteurs, à moins de 150 m des habitations - cette distance minimale devant être respectée pour la chasse -.

Le débat... déborde la commune. Par les médias on connaît les difficultés rencontrées pour délimiter les périodes de chasse, par exemple à la palombe, dans le Sud-Ouest ; par ailleurs, se retrouvent les problèmes associés aux battues. En filigrane, apparaît la vieille question de la chasse, toute bonne ou toute mauvaise, souvent mal posée par des théoriciens excessifs.

Qu'en est-il chez nous ? La chasse n'apparaît plus comme un facteur de dévitalisation de la colline, ce qu'elle put être voici trente ans. Elle est un moyen de réguler les populations de gibier, et très nombreux sont les témoignages d'habitants dont les parterres sont dévastés par les groupes de sangliers, indice de surpopulation de ces animaux.

Régulateurs, nous croyons que les chasseurs le sont, sous la réserve explicite qu'ils appliquent avec vigilance les consignes qui leurs sont transmises par leurs autorités associatives.

Nous ne leur ferons pas l'injure de les rappeler ici. Nous savons aussi qu'ils sont prudents, en grande majorité, pour assurer leur propre sécurité, comme celle des habitants ou des passants. Nous y sommes attentifs, conscients que le vieux conflit entre l'homme et la nature s'exprime rarement en termes de complémentarité. Nous souhaitons vivement que la coexistence des chasseurs, des résidents et des passants, puisse s'exprimer, elle, en termes de complémentarité et de solidarité.

Bartélemy Mariani, maire.

N° 27 - 21 OCTOBRE 1995

MUNICIPAL

ADJOINTS : FONCTIONS, RECEPTIONS

Le conseil municipal, réuni le 18 juin 1995 en session ordinaire, a fixé à huit le nombre d'adjoints au maire de Lorgues. Voici leurs attributions, et l'indication du moyen de les rencontrer.

• Claude LEPAGE : finances, éducation et vie scolaire, R.V au 94.67.65.90.
• Roger ARNAUD : eau et assainissement, R.V au 94.67.65.90.
• Marie-Rose MERLE : affaires sociales, R.V au 94.73.29.55.
• Jean-Marie GARDON : vie et équipements culturels, R.V au 94.67.67.62.
• Yves VILLOT : travaux, voirie, R.V au 94.67.65.90.
• Danielle DANNA : urbanisme, patrimoine, intercommunalité, R.V au 94.67.65.90.
• Denis MAESTRINI : sports et équipements sportifs, R.V au.94.73.70.06.
• Fernand BERTOJO : sécurité, environnement, forêt, éclairage public, R.V au.94.73.70.06.

et

• Le maire, Barthélemy MARIANI, R.V. au 94.73.70.06.

C.M. : PREMIÈRES SESSIONS

Spectaculaires, puisqu'on y assiste à la mise en place des conseillers nouvellement élus, les premières sessions d'une mandature comportent également d'autres sujets d'importance. Nous rappelons les grands traits de ces "premières séances", d'été 1995.

• Les représentants suivants de la commune auprès d'organismes extérieurs diversont été élus.
- Tennis-Club Lorguais : MERLE Marie-Rose, MAESTRINI Denis.
- Maison de Retraite Publique : LEYDET Josette, NICOLAS Marie.
- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Source d'Entraygues. Titulaires, ARNAUD Roger, LEROY Martine. Suppléants : AUGUSTE Albert, AUVINET Luc.
- Syndicat Intercommunal d'Électrification du Luc : BERTOJO Fernand, BOUTEILLE Jean-Luc.
- S.I.V.O.M. du Canton de Lorgues : MARIANI Barthélemy, BERTOJO Fernand, VIGNAL Norbert.
- Association des Amis de Saint-Ferréol et du Vieux Lorgues : DANNA Danielle, BROUSSARD Joseph.
- Conseil d'administration du collège : MARIANI Barthélemy, LEPAGE Claude.
- Conseil d'administration du lycée : MARIANI Barthélemy, LEPAGE Claude, POULY Nicole.
- Conseil des écoles primaires et maternelles : MARIANI Barthélemy, LEPAGE Claude.
- Syndicat d'Initiatives : GUIRARD Luc (remplacé par SCHAPPLER Olivier), BOUTEILLE Jean-Luc.
- Centre Communal d'Action Sociale : MERLE Marie-Rose, LEYDET Josette, CODOUL Robert, BROUSSARD Joseph.
- Comité Communal de Prévention de la Délinquance. Titulaires : MARIANI Barthélemy, Président, MERLE Marie-Rose, VIGNAL Norbert. Remplaçants : MATHEVET Jacky, DANNA Danielle, BROUSSARD Joseph. Membres qualifiés : LEPAGE Claude, directeur d'école primaire en retraite, BOUTEILLE Jean-Luc, gardien de la Paix, BONNOT Mireille, directrice de Centre de Loisirs, DERAMBURE Claude, médecin retraité.
- A.S.A. du canal de Sainte-Croix : MATHEVET Jacky.

• Chacun remarquera, en particulier, la création à Lorgues d'un *Comité Communal de Prévention de la Délinquance*, qui a mission de collecter l'information sur ce sujet difficile, de contribuer à la prévention, et d'opérer en relation avec les organismes compétents, éducatifs et répressifs, de l'Etat et des collectivités locales.

• Parmi d'autres questions débattues, et notamment celle de l'équipement de la salle des fêtes (voir article voisin), la demande de classement de la collégiale Saint-Martin présente un intérêt majeur pour la commune, financièrement (l'Etat, dans ce cas attribuant à lui seul 50% des crédits de restauration concernant l'édifice), et sur le plan la notoriété de Lorgues.

CINÉ LORGUAIS

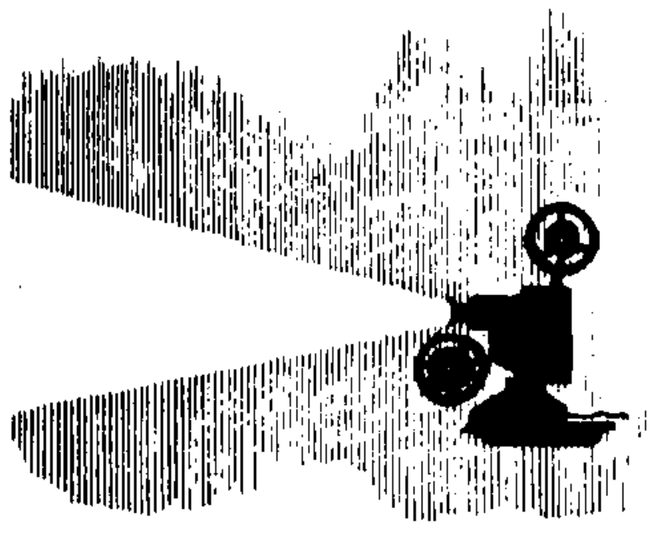

Lorgues a la chance d'avoir une salle de projection rénovée depuis 1994, qui vous permet de voir des films dans les meilleures conditions de confort.

La commune a fait, en outre, l'acquisition d'un projecteur de films 35 mm, pourvu d'un objectif moderne qui donne à l'image une belle qualité.

Le projectionniste, René Ciccaglione, fait pour sa part des efforts remarquables pour vous proposer dans les meilleurs délais des films nouveaux et intéressants. Il vous propose cette année un nouvel horaire de projection, les mercredis après-midi à 15 h (sauf avis contraire diffusé par voie d'affiches). Faites bon accueil à cette nouvelle proposition !

Peu de villages de la dimension de Lorgues arrivent à garder un "cinéma de proximité". C'est une chance que nous souhaitons préserver.

Nous comptons sur vous pour nous aider, et ainsi reconnaître le 7è art à sa juste valeur.

Benoît Sallé.

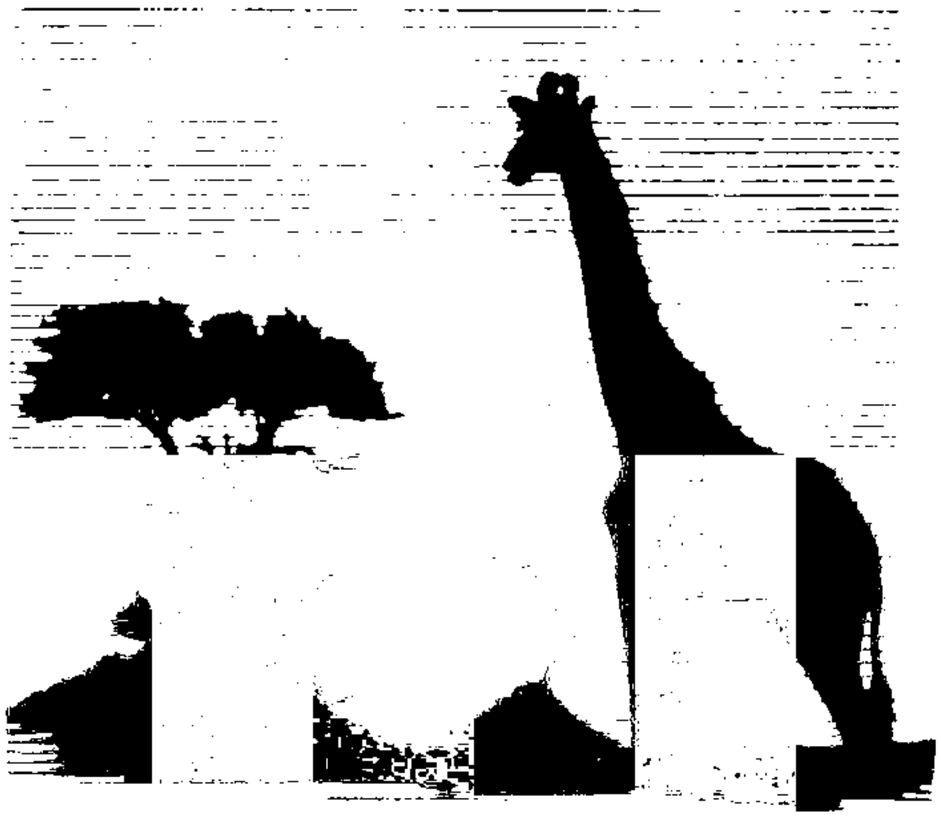

CONFERENCES (DU MONDE)

Pour la quatrième année consécutive, le service culturel vous propose une série de conférences dont vous trouverez le calendrier ci-dessous.

Ces présentations sont commentées par les "cinéastes voyageurs" qui ont tous montré une grande passion pour les pays qu'ils ont appris, et une grande disponibilité à répondre aux multiples questions qui leurs sont posées.

Deux horaires permettent au plus grand nombre de s'organiser pour y assister.

Un prix modique d'entrée est pratiqué pour que la famille puisse s'y rendre.

A vos calepins ! et rendez-vous déjà le jeudi 9 novembre où Michel Cochet (que nous avons déjà reçu il y a deux ans) vous parlera de la vie sauvage au Kenya, et de sa passion pour les Pyrénées.

Calendrier 95-96 :

• jeudi 9 novembre, 21 h, Michel Cochet présente
  - Kenya, vie sauvage
  - Pyrénées passion.
• Jeudi 7 décembre, 17 h et 21 h : Rio,
• jeudi 25 janvier, 17 h et 21 h : Portugal,
• jeudi 7 mars, 17 h et 21 h : Vietnam,
• jeudi 4 avril, 17 h et 21 h : St-Petersbourg.

Le service culturel.

VITALITÉ ASSOCIATIVE

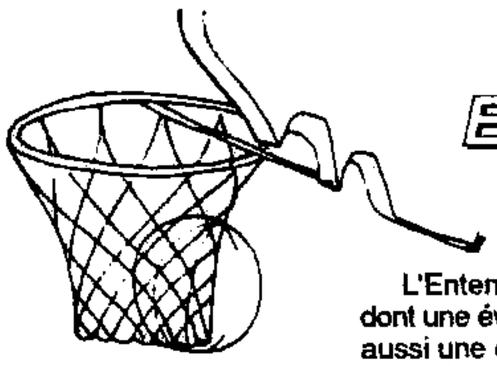

E.S.L. BASKET-CLUB

PLAISIR ET CHALLENGE

L'Entente sportive Lorguaise Basket-Club c'est, en 1995, 3 équipes seniors dont une évoluant au plus haut niveau de la compétition amateur en France. C'est aussi une école de basket et 11 équipes "jeunes" engagées dans les différents championnats départementaux et régionaux. C'est une équipe "loisirs", enfin.

L'E.S.L.-B.C., c'est depuis quelques semaines une équipe "cadets région" engagée sous les couleurs de Lorgues et Les Arcs réunies. Cette union provisoire et pour un an est la seule à ce jour dans le Var. Elle permet aux meilleurs cadets des deux clubs d'évoluer en région et de continuer à progresser.

La Nationale 2, c'est une formidable aventure que peu de villages de la taille de Lorgues ont la chance de vivre un jour...

Pourtant, nous avons appris seulement le 19 août avec stupeur et plaisir à la fois la montée de notre équipe fanion en Nationale 2.

Stupeur parce que la date habituelle est début juillet.

Plaisir pour les joueurs et son entraîneur, plaisir pour l'ensemble du club, plaisir pour nos supporteurs et "sponsors", plaisir pour Lorgues que nous contribuerons à faire connaître et appécier aux quatre coins de France, plaisir pour le Var qui a enfin un deuxième club *amateur* à ce niveau de la compétion.

Avec le plaisir vient l'effort. Effort financier d'abord : nous avons le plus petit budget de Nationale 2 et il n'est pas question de le dépasser. Effort sportif : nous allons tout mettre en oeuvre pour étoffer en nombre et compétences notre groupe technique d'encadrement afin que nos équipes "jeunes" fassent aussi référence dans la région.

Effort de tous, aussi, pour inculquer un esprit "club" et développer chez tous, jeunes, entraîneurs et supporteurs, le sentiment d'appartenir à un grand club.

Il faut que chacun comprenne que les exigences à ce niveau de la compétition n'ont rien de comparable avec celles du championnat de Nationale 3 ou 4.

Ce formidable challenge que nous avons relevé doit responsabiliser chacun de nous.

Le Comité directeur du club donne le premier l'exemple en s'impliquant bénévolement et sans relache pour le faire progresser.

Depuis 1992, nous sommes passés de Nationale 4 en Nationale 2, nous avons créé 3 équipes "jeunes" supplémentaires et le nombre de licenciés a augmenté de 20% pour dépasser aujourd'hui les 220.

Tout ceci dans une grande indépendance : peu de clubs du Var peuvent se targuer d'une telle situation (et certainement pas H.T.V.). Les subventions, pour la 3è année, représentent moins de la moitié des ressources du club, les cotisations et billets d'entrées sont très inférieurs à ceux pratiqués ailleurs. Ceci, afin que le plus grand nombre en profite.

Mais, notre ambition sportive sera à la mesure de nos moyens et de notre devise : "Le plaisir de jouer, la volonté de gagner". Notre ambition : rester en Nationale 2.

Si nous assumons pour notre part nos décisions, la presse est responsable de ce qu'elle écrit : elle contribue ainsi à la construction d'une certaine image de l'E.S.L.-B.C. que nous ne maîtrisons pas totalement.

Cependant, nos efforts seraient vains, si les supporteurs n'attendaient que des victoires faciles et désertaient les tribunes aux premières défaites, si la presse venait à nous "torpiller". Alors, notre ambition pour Lorgues serait ruinée, les "sponsors" tomberaient comme des feuilles mortes ; l'espoir brisé, c'en serait fini du beau rêve. Après tout, penseront certains, "pourquoi vouloir faire grand quand on peut faire petit ?"

Puisse cette vision n'être pas prémonitoire...

J'espère que les supporteurs, les "sponsors", les jeunes, toutes les forces vives de Lorgues et de la région mettront un point d'honneur à nous soutenir dans notre entreprise afin que brille le sport lorguais au soleil de Provence.

P.S. : vous voulez nous rejoindre ou nous aider : E.S.L.-B.C., B.P. 97; Lorgues, tél. 94.73.27.23.

Le vice-président E.S.L.B.C., chargé des relations : Jean-Claude Rosello.

DÉPART POUR UNE NOUVELLE ANNÉE

CLUB LÉO-LAGRANGE

Après presque deux mois d'interruption, le club Léo-Lagrange a repris ses activités avec des créations de sections :

- *Philatélie* : pour regrouper, aider les collectionneurs, tout en permettant des expositions. Que vous soyez débutant ou confirmé, jeune ou retraité..., nous vous attendons.
- *Langues étrangères* : des cours d'anglais, conversation et initiation, sont ouverts depuis plusieurs années, mais nous mettons à la disposition de nos adhérents des cours d'allemand et d'espagnol, sous la même formule.
- *Yoga* : un professeur confirmé est prêt à reprendre en main cette activité, abandonnée depuis deux ans au club.

D'autres innovations sont également prévues comme le prolongement des séances de danse de société par des bals "rétro", le dimanche, en fin d'après-midi, ou la création d'une section de plongée sous-marine.

- *Chorale* : le mardi à partir de 19 h.
- *Danse classique* : fonctionnement par niveaux.
- *Danse de société* : le mardi à partir de 18 h.
- *Gymnatisque douce* : mardi et jeudi de 9 h30 à 10 h30.
- *Gymnastique mixte* : lundi et jeudi, de 19 h à 20 h.
- *Modern funkie dance* : Lundi et mercredi, par niveaux.
- *Musculation* : du lundi au vendredi.
- *Poterie* : mercredi et jeudi, de 14 h à 17 h.
- *Qi-gong* : lundi et jeudi, de 9 h à 10 h30.
- *Sophrologie* : Travail par petits groupes.

Nous terminerons par les deux sections qui aident gratuitement :

- soit les personnes à la recherche d'un emploi (ou d'un employé), c'est-à-dire SENDRA.
- Soit les jeunes en difficultés sociale et scolaire : le *soutien scolaire*.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au secrétariat du club, du lundi au vendredi, entre 15 h et 19 h, 2è étage de la Maison des associations. Tél : 94.67.67.98.

SENDRA-LORGUES

Les Lorguais connaissent bien "SENDRA", le service d'entraide de Dracénie, association intermédiaire sans but lucratif dont la mission est d'embaucher des demandeurs d'emploi en difficulté, de les mettre à la disposition d'un employeur et de les rémunérer.

Les Lorguais ont-ils fait leur devoir de solidarité envers ces personnes ?

Il n'est pas trop tard, mais il est temps car 47 inscriptions nouvelles ont été enregistrées depuis le début de l'année portant à 319 le nombre de demandeurs d'emploi sur Lorgues, inscrits à SENDRA.

Directeurs d'entreprises, artisans, particuliers, aidez-les à rejoindre les actifs, aidez à retrouver leur dignité par le travail tout en bénéficiant des avantages légaux consentis aux associations intermédiaires.

L'équipe de bénévoles de l'antenne de Lorgues se tient à votre disposition du lundi au vendredi inclus de 9 h 30 à 11 h 30, excepté le mercredi, au 2ème étage de la maison des associations, place de la Poste. Tél : 94.67.67.98

VITALITÉ ASSOCIATIVE

E.S.L. FOOTBALL

Nombre de licenciés : 240. Nombre de dirigeants : 30. Comme toute association, il y a à la tête une équipe super-motivée, répartie entre les présidents d'honneur, le comité directeur et la commission des jeunes.

Seniors. L'E.S.L.-Football comprend trois équipes seniors : l'une en P.H.B., la seconde en 1ère série, la troisième en 3è série. Bien sûr, l'objectif pour cette saison sera la montée en P.H.A. pour l'équipe première (entraîneurs : C. Carare, A. Nicolas, R. Michel).

Juniors. Une équipe en excellence, une équipe en pré-excellence (entraîneurs : M. Jourdan, M. Girard, M. Telluson).

Cadets. A noter que cette équipe évoluait la saison dernière en championnat de Ligue (entraîneur : G. Laugier).

Pupilles, poussins, débutants sont entraînés respectivement par .B. Codoul, J.-M. Oudart, P. Pasquier, A. Cixous.

La mairie a eu un excellent projet, qui s'est réalisé en 1994. Le club a pu prendre possession de son nouveau stade tout récemment, pour la nouvelle saison 1995-96. Tout le monde est fier de cette réalisation car toutes nos équipes pourront s'exprimer dans les meilleures conditions.

Le stade Claude-Cauvin a ouvert ses portes le dimanche 17 septembre 1995 lors de la rencontre en championnat de P.H.B. Lorgues-Draguignan.

Le stade contient une tribune couverte, 500 places, un gazon en velours, un éclairage, sanitaires, douches, vestiaires, salle de soins, buvette, salle de réunion, vestiaires arbitres.

Contacts : M. Colin (94.67.45.26) et M. Fugier (94.47.06.71).

E.S.L.-Football.

A.P.I.S.S.

L'association A.P.I.S.S. (Association des Propriétaires d'Immeubles Sinistrés par la Sécheresse) a été créée le 7 juillet 1992. Elle a pris le relais du "Groupement de Défense des Intérêts des Sinistrés Immobiliers" qui avait vu le jour un an auparavant sous l'impulsion de son créateur : Lucien Waro. L'association A.P.I.S.S. comprend au départ 53 membres. Son but : entreprendre des démarches en vue de la reconnaissance de Lorgues comme ville sinistrée au titre des catastrophes naturelles et sensibiliser les différents propriétaires sinistrés.

Mais de quel sinistre s'agit-il ?

Il faut savoir que bon nombre de maisons sont construites sur une bande d'argile allant d'Aix à Monaco. Cette argile a pour propriété de se gonfler d'eau en temps normal mais de se rétracter considérablement dans les années de sécheresse

Or, nous venions de traverser des années exceptionnellement sèches en 1989-90-91. Une étude géologique a été effectuée à la demande de l'A.P.I.S.S., par la D.D.E. sur 39 points sinistrés. Les conclusions de cette étude ont confirmé que la dissécation des argiles avait provoqué des mouvements du sol entraînant des abaissements de fondations et des fissurations des immeubles.

Fin 1992 et début 1993 les démarches d'A.P.I.S.S se font de plus en plus pressantes auprès des instances dirigeantes en vue de la reconnaissance du sinistre.

Enfin, les efforts d'A.P.I.S.S. sont récompensés par la parution du 12 juin 1993 du décret attendu. Sous la direction de son président Lucien Waro, aidé dans sa tâche ardue par J. Morin, trésorier et M. Delcourt, secrétaire, tous les adhérents sont réunis et informés afin qu'ils puissent intervenir individuellement auprès de leurs compagnies d'assurances respectives. De nombreux contrôles d'experts sont effectués. L'association entreprend alors un rôle de conseiller auprès de ses adhérents, qu'elle réunit tous les quatre mois afin de mieux connaître la progression et le résultat des démarches.

La dernière assemblée générale de juin 1995 a permis de faire un bilan de l'action de l'A.P.I.S.S., à savoir :

- 18 adhérents ont eu satisfaction entière tout au moins pour le gros oeuvre, un délai d'attente étant nécessaire pour entreprendre les travaux intérieurs,
- 15 adhérents ont encore des réalisations en cours, mais avec le plein accord des assurances,
- 9 adhérents ont eu moins de chance et n'ont obtenu que des dédommagements partiels pour des raisons techniques de construction.

Un seul adhérent s'est vu refusé, les dégâts ayant été jugés par les experts comme indépendants des mouvements de sol. Quelques adhérents n'ont pas voulu entreprendre des démarches, parfois difficiles, auprès des compagnies d'assurances et ont préféré régler personnellement leur problème.

Dans l'ensemble le bilan est positif pour l'association, car le coût financier de l'opération n'aurait pu être supporté par les adhérents individuellement. Devant la réussite de l'A.P.I.S.S., le nombre de ses adhérents va en diminuant, les personnes ayant obtenu satisfaction étant moins motivées pour participer, ce qui est parfaitement logique. Dans ces conditions l'association n'a pas réclamé de cotisation en 1995 à ses adhérents, les frais de fonctionnement pouvant être supportés par les fonds en caisse.

Ainsi, l'A.P.I.S.S. ira un jour vers sa dissolution, laquelle sera la consécration de sa réussite puisque tous les problèmes soulevés auront été solutionnés.

Le président, Lucien Waro.

Le COIN des JARDINIERS

MAGIE ET DIABLERIES
LA STRAMOINE...

De son nom scientifique Datura Stramonium, cette plante collectionne les synonymes, suivant les régions. On la nomme pomme épineuse, herbe aux magiciens, pomme du diable, chasse-taupes, herbe des démoniaques ... et j'en passe.

Cette plante toxique, haute de 40 cm à 1 m, affectionne les remblais, les terres sablonneuses et les décombres. Les fleurs d'un blanc pur ressemblent à un filtre en papier plissé. Les fruits épineux contiennent de nombreuses graines. Ces fruits sont des capsules quelquefois utilisées dans les bouquets secs.

Plante annuelle à croissance rapide, les symptômes d'empoisonnement donnent une augmentation de la température, un rougissement de la peau, une hypertension avec hallucinations.

La Stramoine appartient à la famille des Solanacées où l'on retrouve d'autres empoisonneuses. Parmi elles, la Belladone, si redoutable avec ses beaux fruits noirs luisants et sucrés. Cette plante croît en montagne, on peut même s'empoisonner en mangeant du gibier ayant brouté une certaine quantité de feuilles.

Autre plante toxique, la Morelle noire, si commune dans nos jardins ! Cette étrange famille des Solanacées compte heureusement la pomme-de-terre et la tomate... Signalons cependant que les épluchures de pommes-de-terre, verdies à la lumière, sont toxiques.

Les sorciers et les sorcières fabriquaient en grand secret des philtres à base de Datura et de Belladone (deux poisons s'annulent) avec poudre d'os de crapauds et autres fantaisies répugnantes. Ces philtres étaient supposés donner des pouvoirs exceptionnels... si on n'en mourrait pas.

A titre ornemental, d'autres Datura vivaces et arborescentes donnent de magnifiques potées fleuries avec de nombreuses fleurs pendantes. Les plus belles sont jaunes et parfumées.

La plante peut atteindre 2 à 3 mètres. De culture facile, elles exigent des terreaux riches et un arrosage abondant.

En conclusion, il faut impérativement empêcher les enfants de porter à la bouche toutes les plantes... prudence !

La Société d'Horticulture et des Jardiniers de France.

LU POUR VOUS...

(...LE LIREZ-VOUS ?)

L'ENFANT DES LUMIÈRES

Françoise Chandernagor n'a pas son pareil pour prendre l'histoire à bras le corps, et, comme le disait Alexandre Dumas, "lui faire un enfant". La France de l'Ancien Régime déclinant lui fournit un cadre et y inscrit une histoire, et c'est l'"Enfant des Lumières"... Dès les premiers mots, le ton est donné : "On aurait dit l'aurore, et c'était la mort".

Le roman commence par l'évocation quasi cinématographique d'une révolte indigène dans une plantation des Antilles, et d'où s'échappe miraculeusement l'héroïne, future comtesse de Breyves.

Le destin, décidémment, imprime sa marque sur celle qui sera l'épouse d'Henri, un gentilhomme exquis et libéral qui choisit de se donner la mort, de la laisser seule avec leur fils - c'est qu'il a perdu fortune et honneur dans les malversations de la Compagnie des Indes -.

Débute alors l'éducation d'Alexis, qui forme le véritable sujet d'un livre situé à l'époque de l'Emile de Jean-Jacques Rousseau. Ce garçon est gai et débrouillard ; sa mère veut en faire l'incarnation d'une revanche sur un sort par trop noir, mais peut-on forger les âmes comme on trempe l'acier ?

Françoise Chandernagor brosse le tableau d'une époque, démontrant avec flamme que l'histoire du monde est d'abord celle des individus.

Dernières acquisitions.

Ils portent l'Espoir en leur coeur, de Guy-Pierre Geneuil ; *L'Histoire d'un fils trop aimé*, de Françoise Chandernagor ; *Demain est déjà si loin*, de N. Ravin ; *Verbatim*, de Jacques Attali ; *Les Ames fortes*, de Jean Giono ; *Une Question de chance*, de Christiane Arnothy ; *La Rose d'York*, de J. Benzoni ; *American Tabloïd*, de James Ellroy ; *La Provence insurgée*, de J Rambaud ; *Le Traité des traités*, d'O. Rudder ; *Les Catilinaires*, d'A Northomb ; *Le Pas silencieux de l'amour*, de Hector Biancotti ; *Les Pierres sauvages*, de Fernand Pouillon ; *Villa Vanille*, de Patrick Cauvin ; *L'Anneau du pêcheur*, de Jean Raspail ; *Les Enfants du soleil*, de P. Gedge.

La Bibliothèque.

POURQUOI UN CHATEAU D'EAU ?

De tous temps l'eau fut suffisante pour la population lorguaise, la ville reposant sur une nappe d'eau en provenance des Alpes. La vieille ville était alimentée au XVIIè s. par les puits de la Citadelle, du Marché et du Paty. Ils étaient curés périodiquement ainsi que les fossés leur amenant l'eau.

Ultérieurement, la ville s'étendant vers le Sud, d'autres furent aménagés et des canaux créés, mais les eaux étaient souvent poluées, les cloaques et fosses à fumier sises à proximité étaient nombreux et des immondices et détritus jetés dans les canaux. La municipalité a pris à plusieurs reprises des mesures sévères plus ou moins efficaces.

Au XVIIIè s. le nombre des moulins à huile utilisant l'eau s'élevant à une dizaine, on construisit des canaux pour évacuer les eaux usées.

A la même époque l'augmentation de la population et, par la suite, la superficie de la ville obligea la municipalité à créer des fontaines, lavoirs et abreuvoirs. C'est là que naquirent en particulier les fontaines de l'Etang, de Lacanal, de la Bourgade, de la Porte du Tron, de la Place des Ormeaux, et celle de la Place des Ormes dite "Fontaine de la Noix". L'eau fut amenée à ces fontaines par des conduites en poterie, enterrées dans des voûtes "de la hauteur d'un homme" pour faciliter leur entretien. C'est le réseau qui existe encore actuellement et donne parfaite satisfaction.

Au XIXè s. le problème de l'eau continua à être l'un des principaux soucis de la municipalité : le règlement concernant les eaux d'arrosage fut strictement appliqué et de nouvelles fontaines furent construites au nouveau quartier du Cours.

A la fin du XIXè s., on capta les eaux de l'Etang et on les ajouta à celles de La Canal. Les canalisations furent prolongées jusqu'au bas de la rue de l'Eglise et des fontaines modernes remplacèrent les trop anciennes.

Au XXè s., la distribution de l'eau fut encore améliorée et surtout, on décida en 1930 de construire un château d'eau assez élevé pour pouvoir fournir l'eau courante à domicile. Pour ce faire, on songea tout d'abord à créer un réservoir d'eau de 150 m3 dans la haute partie de la ville, près de l'usine à tomettes de Marius Esbérard... Mais la population et, tout particulièrement les voisins s'y opposèrent, et bien que la ville eut exproprié le terrain nécessaire, la chose ne se fit pas. C'est seulement en 1961 que la ville envisagea la construction à Saint-Ferréol d'un "chateau d'eau" de 1000 m3 alimenté par les eaux de Sainte-Foy et d'un réservoir de 350 m3 dans la ville à la côte 212, alimenté par les eaux de La Canal et de l'Etang. On commença par le réservoir "bas" qui fut construit pour 260.000 F et qui permettait entre autre l'alimentation en eau de Saint-Jaume.

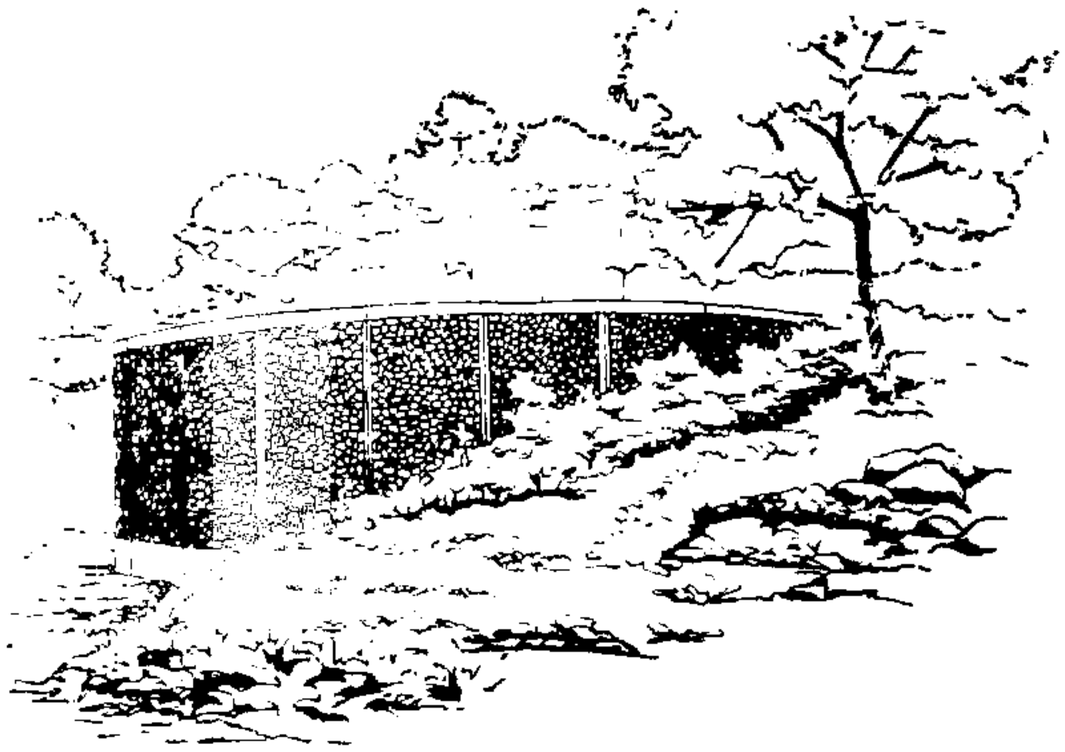

En 1966, on construisit le premier réservoir de 500 m3 prévu sur la colline de Saint-Ferréol et en 1967 on construisit le second, donnant à Lorgues de l'époque une complète alimentation en eau potable. L'eau provenait en particulier de la source de Sainte-Foy, la municipalité en ayant acheté 11 litres seconde dès 1964.

Mais l'accroissement continu de la population amena le docteur Négrel, maire, à penser que l'alimentation de la ville par 3 sources seulement serait bientôt insuffisante. D'où l'adhésion, dès 1969, au syndicat intercommunal pour l'adduction d'eau de la source d'Entraigues. La ville souscrivit pour 22 litres/seconde ce qui paraissait se prémunir contre une éventuelle pénurie d'eau potable.

Mais on s'aperçut que compte tenu de l'accroissement de la population et de l'augmentation de la surface habitable, cette réserve d'eau n'était pas suffisante, surtout en été, d'où la nécessité de l'augmenter. On décida de créer un nouveau réservoir de 2000 m3 qui fut construit à Saint-Ferréol en 1990 à la côte 265.

Lorgues est ainsi dotée de 3 réservoirs : 2 à Saint-Ferréol, et 1 à Saint-Michel.

Mais Lorgues prévoit de nouvelles possibilités pour le cas où les réalisations actuelles seraient insuffisantes. Deux nouveaux forages ont été creusés en 1988 dans les Rougons, chacun débitant 10 litres/seconde.

D'autres forages sont à l'étude dans le Défens-Vieux : l'un de 113 mètres de profondeur a révélé une nappe importante qui pourrait être mise rapidement en exploitation.

Ainsi les municipalités successives ont depuis des siècles eu souci de donner à la population une eau potable suffisante. Il en est encore de même à l'heure actuelle.

En résumé, on peut dire que la mairie actuelle continue à avoir les mêmes préoccupations que celles qui l'ont précédée. Deux personnes compétentes sont en particulier chargées du problème de l'eau et s'en occupent activement, il s'agit de Roger Arnaud, adjoint délégué au service de l'eau et de l'assainissement, et de Martine Leroy, technicienne territoriale.

Louis Nardin

ENQUETES

PAYS EN DRACENIE

V.A.L. rêve peut-être. Ou bien anticipons-nous ? Ou bien encore, conscients de la nécessité d'établir de plus fortes solidarités pour mieux développer *les* pays dracénois, avançons-nous de manière présomptueuse ? Sans doute, dans l'ouverture de cette rubrique, y-a-t-il un peu de tout cela, présomption comprise !

Nous commencerons cependant par rendre compte d'une manifestation remarquable à laquelle l'Armée de Terre a convié, à Canjuers.

Une prochaine parution traitera des dispositions prises pour la formation et l'emploi des jeunes, dans *nos* pays de Dracénie. Et, comme toujours à V.A.L., cette rubrique vous est ouverte...

PORTES OUVERTES :
DEMI-JOURNÉE À CANJUERS

Installée depuis 25 ans sur le territoire voisin, à Canjuers, l'Armée de Terre sait valoriser son savoir-faire et ses dispositions gestionnaires. Il nous est apparu légitime d'en rendre compte dans les colonnes de "Vivre à Lorgues". L'Armée nous est proche, géographiquement, socialement et culturellement. Nous nous devions de relayer son effort d'information, dans la mesure de nos compétences...

Jeudi 14 septembre, le Colonel B. Mercier, Chef de Corps du 1er Régiment de Chasseurs, Centre de Perfectionnement des Cadres et d'Instruction des Tireurs (C.P.C.I.T.), recevait les représentants des collectivités locales. Son allocution inaugurait notre visite, précisait les missions du C.P.C.I.T., et évoquait les équilibres financiers présents et futurs de l'unité.

"L'évolution du 1er chasseur du C.P.C.I.T. s'intègre dans l'évolution de l'Armée de Terre (...). Nous sommes tous passés d'une situation de "tout ou rien" à une palette de situations intermédiaires possibles", constate-t-il.

Les missions du C.P.C.I.T découleront de ces constats :

. formation de tireurs,

et, en outre,

. mise à disposition de blindés, au profit d'unités intervenantes.

Missions du centre de perfectionnement et d'instruction.

Le C.P.C.I.T appartient à la chaîne des organismes de formation de l'Armée de terre. Son rôle s'exerce dans trois directions :

- expert dans le domaine du tir anti-char, il participe à l'élaboration des modalités d'instruction, d'entraînement et de contrôle des unités, et des élèves de certaines écoles,
- formateur, il entraîne les unités compétentes, qui séjournent tour à tour à Canjuers,
- analyste, il diffuse aux commandements des forces les bilans et évaluation de ses contrôles.

Clairement posée par le Colonel Mercier, la question qui suit concerne les armées comme les entreprises : "Comment réduire les coûts en maintenant la qualité ?"

La simulation dans l'entraînement est une réponse nécessaire... un tir simulé coûte trente fois moins cher qu'un tir d'obus de combat ! Expérimentée depuis 10 ans dans l'armée française, la simulation obtient des résultats pertinents : "Même niveau technologique que les Américains pour la simulation, et consommation d'obus moindre", précise le Chef de Corps, cependant avec une réserve majeure : la préparation au combat doit comporter une part de stress, ce que permet le tir réel, et non la simulation en cabine.

Démonstration de terrain

Après l'allocution, les cadres du Régiment ont orienté leurs invités vers les cabines en fonctionnement. Les déploiements pédagogiques mis en oeuvre ont été expliqués à partir d'exemples concrets, exécutés sous les regards des civils ; ceci a permis une réelle sensibilisation des participants, notamment intéressés par l'aptitude des militaires à transmettre des connaissances complexes à plusieurs destinataires dans un laps de temps extrêmement court.

Une démonstration de manoeuvre sur le terrain suivait les simulations... Tirs d'obus et de missiles sur cibles fixes et mobiles, trajets en zone à contrôler et coordination entre divers moyens, avec, certes, sensations et effets brutaux. Le stress des hommes, réaction manquante aux simulations, s'exprimait clairement dans les échanges vocaux donnés à entendre aux spectateurs très "mobilisés"..

Et puis, car il n'est pas de bonne communication sans plaisir, le Régiment donna un méchoui sous tentes, dans un esprit de sincère cordialité qui répondit au sérieux des précédentes démonstrations.

Gilles Hardouin, Claude Lepage.

TEMOIGNAGES...

UN TRIO DANS LA VILLE :
L'INVENTAIRE !

Pendant deux mois l'équipe du service régional de l'Inventaire, chargée de l'étude de Lorgues, a sillonné les rues, observant, dessinant, photographiant la ville : beffroi, mairie, chapelle, ancien tribunal, monument aux Morts, petites maisons du centre, immeubles du XIXème siècle sur le cours, anciens moulins... Toutes les façades ont été répertoriées et nombre de maisons visitées.

Partout les équipiers ont trouvé compréhension et accueil chaleureux. *Véronique Ripoll, historienne d'art, Nathalie Pégand, dessinatrice, Gérard Roucaute, photographe, tiennent à remercier les Lorguais d'avoir tant facilité la première phase de leur travail.*

Dans quelques mois, recherche, dessins et photographies constitueront un dossier qui ira rejoindre l'étude de l'église, déjà consultable en mairie... en attendant l'inventaire du patrimoine rural.

Contact : service régional de l'Inventaire. Tél : 42.16.19.00.

Direction régionale des Affaires Culturelles.

ENFIN À LORGUES, UN CABINET DE RADIOLOGIE

Plus exactement une "unité d'imagerie médicale" au champ d'activités plus vaste que la simple radiologie puisque l'unité est en mesure d'assurer la radiologie, les échographies et de prendre, voire d'assurer les examens par scanner.

V.A.L. est allé souhaiter la bienvenue au Dr. Yves Poesson. Grâce à ses informations, nous répondons à quelques unes des questions que peuvent se poser les Lorguais.

- Pourquoi un cabinet de radiologie à Lorgues ?

L'évolution de la population lorguaise : ses tranches d'âges ont des besoins accrus. Une population de plus de 7.000 habitants, un quota de 8 généralistes, 5 dentistes, 9 kinésithérapeutes, 6 infirmières et infirmiers libéraux, 2 pharmaciens et un laboratoire d'analyses médicales justifient pleinement une unité de radiologie complète, offrant en complément *des prestations de proximités* ; d'autant que les liaisons avec les villes ne sont pas faciles - peu de moyen de transport - enfin, Lorgues occupe une position centrale dans le haut Var avec donc des possibilités de retombées de clientèle potentielle à partir des communes voisines.

Après une étude de marché pour s'assurer de la rentabilité d'un investissement très important en matériel (plus de 2 millions de francs), il a fallu trouver un local capable de recevoir les multiples activités de l'unité d'imagerie médicale. L'ensemble des travaux fut réalisé par des artisans lorguais.

L'unité est un cabinet de ville accessible à tous sur rendez-vous.

- Que recouvre le vocable "unité d'imagerie médicale" ?

Avant, il n'y avait qu'une seule source de rayonnement (les rayons X) en radio pour diagnostiquer. Depuis, il y a d'autres sources et d'autres moyens de transfert de l'image.

Rayons X : application radiologique standard (osseuse, articulations)... et plus spécialisée par un matériel approprié : études des mâchoires en panoramique (panoramique dentaire), étude complète du rachis, mammographie...

Ultra-sons : échographies avec un appareillage aux normes actualisées. L'échographie est un examen dynamique permettant l'étude des organes abdominaux, pelviens, parties molles, pour les différentes applications digestives, gynécologiques, obstétricales..., l'opérateur fixant les images les plus explicites et représentatives pour étayer un diagnostic.

Scanner : partie intégrante de l'imagerie médicale nécessitant une infrastructure importante, des autorisations particulières, donc un matériel localisé dans de grosses structures. Ici, l'hôpital de Dr. Y.aguignan. Le scanner de l'hôpital est ouvert aux radiologues par convention fixant les vacations, les créneaux et horaires d'utilisation. Si pour le moment le cabinet de Lorgues se contente d'un travail de secrétariat (prise des rendez-vous), courant 1996, en fonction de la demande, le Dr. Y. Poesson sera présent sur le site comme utilisateur et sera en mesure de suivre son client dans le créneau horaire qui lui sera imparti.

- Nous supposons que votre expérience est grande. Pouvez-vous préciser le rôle du radiologue dans la chaîne médicale ?

Le Dr. Y. Poesson est un homme d'expérience : université de Paris, assistant des hôpitaux de la région de Paris. Diplômé de radiologie depuis 1971, nombreux exercices en cliniques et hôpitaux. Depuis 16 ans dans la région.

...Le radiologue est un médecin spécialiste. Il évoque les diagnostics sur interprétation des images (ne pas confondre avec la radiothérapie qui est une application thérapeutique des rayons).

L'image est une preuve essentielle. C'est la matérialisation physique d'un phénomène, complétée d'une interprétation analytique à des fins d'utilisation par le médecin traitant. C'est le diagnostic.

Car en aucun cas le radiologue ne peut se substituer au médecin.

Les prérogatives du *médecin traitant* peuvent se résumer ainsi :

- décisions des examens à pratiquer,
- réaffectation des résultats,
- décision d'un traitement adapté.

Le *radiologue n'est qu'un médecin spécialiste qualifié*, donnant son avis dans le cadre d'applications médicales spécialisées. En quelque sorte un outil performant au service du patient et du médecin traitant.

- Conclusion du Dr. Y. Poesson...

"Ouvert depuis le 15 août, j'ai le sentiment d'être utile aux généralistes concernés et intéressés par la présence d'une unité d'imagerie médicale, en mesure de fournir des éléments de diagnostics plus rapides, voire immédiats. C'est validant pour le médecin d'avoir un outil à proximité".

...Et la nôtre :

Pour l'intérêt de nos concitoyens, la présence de spécialistes à Lorgues ne peut qu'être encouragée. Certes, le libre choix du praticien demeure mais si l'on peut trouver à Lorgues les éléments médicaux de proximité, la qualité des soins ne peut que s'en trouver améliorée, notamment pour les personnes ne disposant pas de moyens de transport. De ce point de vue, l'implantation réussie d'une unité d'imagerie médicale est un *plus*, ouvrant la voie à d'autres spécialistes.

Aussi, souhaitons-nous plein succès au Dr. Y. Poesson et à son équipe.

Michel Chapelain.

ENQUETES

A PROPOS DES SANGLIERS...

Cette année, nous avons dépassé le seuil du vraisemblable en matière de réclamations. En premier, les dégâts des sangliers : c'est vrai que ces bêtes, surtout lorsqu'elles sont en groupe ou en famille, font de gros dégâts aux cultures, clôtures, jardins potagers ou d'agrément. Nous avons reçu toutes sortes de réclamations qui, toutes, tendent vers le remboursement des dégâts.

Il faut savoir que le sanglier est "res nullus" ; il n'appartient à personne. De notre côté, nous essayons de limiter les dégâts par des points d'eau et de nourrissage (plus de 20 Ha d'emblavures entièrement mangées). De plus, nous avons distribué plus de 6 tonnes de nourriture loin de toutes habitations et endroits sensibles.

Cela coûte beaucoup d'argent et représente un travail très important, car il ne peut-être fait que par une petite équipe responsable. Ce qu'il faut comprendre, c'est que si nous ne limitons pas la prolifération, dans deux ans les sangliers viendront faire les poubelles en ville.

Que faire ?

Cette année trois équipes de chasseurs de sangliers évolueront sur le territoire de la commune. Je leur demande une stricte discipline et une très grande prudence dans l'organisation des battues.

Je demande aussi aux non-pratiquants que si des chasseurs s'approchent des habitations pour "tracer", *d'être tolérants*. Il est absolument nécessaire qu'il y ait un contact "sans friction" entre tous.

Le problème est le même avec les renards : en 11 ans, nous avons prélevé 560 renards sur la commune ; 50 par an, c'est énorme (mais intéressant pour le renouvellement de la race et la régularisation de l'espèce).

Cette année (94-95) nous nous sommes heurtés dans de nombreux quartiers à des personnes qui n'admettent pas que de si charmants animaux soient tués. C'est vrai qu'un renard c'est très beau, sauf quant il "fait" le poulailler... Quelquefois, et là c'est justice, aux mêmes personnes que ci-dessus. Elles n'ont plus la même optique sur ce bel animal à ce moment là. Il faut pourtant admettre que ces animaux se nourrissent, et quand il y en a trop... vous avez je pense compris !

On ne pourra quand même pas qualifier les chasseurs régulateurs de cette espèce, de *viandards*, mais bien de protecteur de la nature.

N.D.L.R. : voir l'article de la Société de chasse à la rubrique "associations".

Nicolas Iacobacci, président des chasseurs lorguais.

LES RECETTES DE PIERRETTE

(Cette recette a été donnée à Pierrette par une amie belge pour "Vivre à Lorgues" dont elle est une lectrice fidèle).

Carbonnade à la Flamande

Pour 4 à 5 personnes : 1,5 kg de joue de boeuf, paleron ou macreuse, 500 g d'oignons, 3 brins de thym, 2 feuilles de laurier, poivre, sel, 3 c. à soupe de gelée de groseille, 2 c.à.café de moutarde, 300 g de carottes, 1 à 2 c. à soupe de farine pour lier, beurre ou margarine pour faire dorer la viande et les oignons.

Couper la viande en dés. Nettoyez les oignons et coupez-les en lamelles (pas trop fines). Nettoyez les carottes et coupez-les en rondelles de + ou - 1 cm. Faire brunir la viande dans une casserole,

Oter la viande et la remplacer par les oignons coupés. Faire dorer les oignons dans le jus de cuisson de la viande, ajouter du beurre et de la margarine si nécessaire. Lorsque les oignons sont dorés, ajouter la viande, sel, poivre, thym, laurier, confiture de groseille, moutarde et les carottes coupées en rondelles. Lier avec un peu de farine. Couvrir d'eau.

Cuisson : dans l'auto-cuiseur = + ou - 25 minutes ; dans la cocotte : 2 h 20.

En accompagnement : pomme de terre vapeur (et moutarde ... de Dijon !)

Bon appétit !

Pierrette

MEDECINS : TOUR DE GARDE

Dr RICHEZ	22 octobre 1995
Dr DECROOCQ	29 octobre 1995
Dr BERNARD	01 novembre 1995
Dr CAMPI	05 novembre 1995
Dr FOUCAULT	11 novembre 1995
Dr FOUCAULT	12 novembre 1995
Dr GROUILLER	19 novembre 1995
Dr RICHEZ	26 novembre 1995
Dr CAMPI	03 décembre 1995
Dr FOUCAULT	10 décembre 1995
Dr BERNARD	17 décembre 1995
Dr DECROOCQ	24 décembre 1995
Dr DECROOCQ	25 décembre 1995
Dr GROUILLER	31 décembre 1995

SERVICES

MAIRIE	94 73 70 06
POMPIERS	18
CASERNE ALBERT-MATHIEU	94 73 91 91
GENDARMERIE	94 73 70 11 ou le 17
LA POSTE	94 73 73 87
TRESOR PUBLIC	94 73 71 60
JARDIN D'ENFANTS	94 67 62 69
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	94 73 70 44
FOYER-LOGEMENT	94 73 76 06
SYNDICAT D'INITIATIVE	94 73 92 37
AMBULANCES C. A. V	94 73 24 88
AMBULANCES LORGUAISES	94 73 77 38
TAXI JEAN du TILLEUL	94 73 94 54
TAXI WILLIAM	94 73 95 61
COOPERATIVE LA LORGUAISE	94 73 70 10
RENSEIGNEMENTS SNCF	94 91 50 50

CHIRURGIENS DENTISTES :

BOITARD M.	94 73 70 03
DOMART F.	94 73 71 64
LION J.F	94 73 26 00
REMY-BISCHOFF F.	94 73 99 83
ROGUET J.F.	94 73 27 32

MEDECINS :

BROUSSARD J.	93 73 70 30
Cabinet médical de MM. RICHEZ F., GROUILLER G. et BERNARD J.P.	94 73 70 27
CAMPI J.J.	94 73 95 95
DECROOCQ D.	94 73 95 74
FOUCAULT P.	94 73 99 22
DECROOCQ-BERNI M., pédiatre	94 67 63 90
LOYER-DOLGHIN M.C. médecin-psychothérapeute	94 73 95 25

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

LOUIS R.	94 73 95 87

CABINET D'IMAGERIE MEDICALE :

POESSON Y.	94 73 20 50

PHARMACIES :

BRETON et CADENE	94 73 70 31
CHAMPAGNE	94 73 72 97

INFIRMIERS (ES) A DOMICILE :

PEAN, TESSON, WISPELAERE, BRUNET	94 73 90 90
SCHAPPLER M.C.	94 73 70 56

MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

DARDENNE L. et BLONDEL R.	94 73 73 37
PELLETIER B.	94 73 72 32
BERNARD F.	94 67 66 27
RAVEY D.	94 73 94 77
PINSON M.	94 73 97 31

PSYCHOLOGUE :

BARBIER-GICQUEL C.	94 94 34 01

PEDICURES MEDICALES :

PINSON M.	94 73 97 31
JULIEN-TITEUX N.	94 73 20 84

ORTHOPHONISTES :

GALY I.	94 73 96 72
LUDIER-MRANI A.	94 73 20 84

CLINIQUE VETERINAIRE :

GUIRARD L. et JEAN E.	94 73 96 32

SERVICES

MAIRIE.

Relations avec le public : 94.73.70.06
Services techniques, eau, urbanisme : 94.67.65.90
Centre communal d'action sociale : 94.73.29.55
Animation et affaires culturelles : 94.67.67.62
Finances et personnel : 94.73.70.06

Horaires d'accueil :

Administration générale,
Services techniques, eau, urbanisme :
mardi, mercredi, vendredi : 8h à 12h, 14h à 16h
lundi et jeudi : 8h à 12h.
Finances et personnel :
mardi et vendredi : 8h à 12h
mercredi : 14h à 16h.
Centre communal d'action sociale :
du lundi au vendredi : 9h à 12h.

PERMANENCES DIVERSES.

Centre médico-social :
13, cours de la République,
accueil et orientation
sur rendez-vous pris :
de 14 h30à 17 h30 au 94.50.90.40
lundi, mardi, jeudi, vendredi.
Mercredi A.M. de 14 h30à 17 h30 au 94.73.70.90.
Consultation des nourrissons :
13, cours de la République,
sur R.V. (94.68.56.97).

C.R.A.M. et C.I.C.A.S. :
en mairie,
1er et 3è lundi du mois,
13h30 à 15h.
A.V.A. :
en mairie,
1er lundi du mois,
13h30 à 15h.
Conciliateur (M. Bargerie) :
en mairie,
2è et 4è mardi du mois,
sur R.V. (94.73.29.55).
Syndicat d'Initiative :
place d'Antrechaus,10h à 12h.
Comité d'animation (adjoint au maire) :
permanence : mercredi après-midi,
maison des associations,
94.73.77.04.
Permanence des crématistes :
maison des associations, salle de réunion,
2è mardi du mois, 10 à 11h30
sauf juillet et août.
Bibliothèque :
jardin de la maison des associations,
mercredi et vendredi 15h à 17h,
samedi 10h à 12h
SENDRA-Lorgues :
lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h30 à 11h30
maison des associations, 2è étage,
tél. : 94.67.67.98.

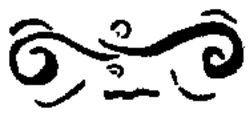

LES MOTS CROISÉS... ASSOCIATIFS

de Jacques Forestier.

Problème n° 22

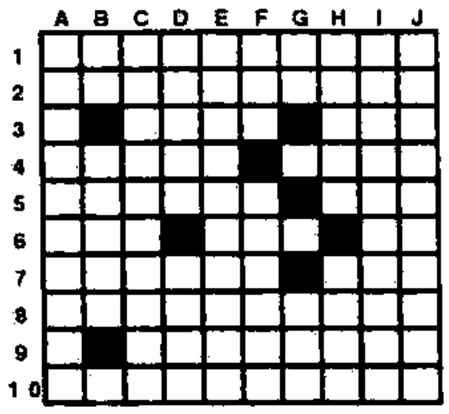

Horizontal

1. Est dans l'esprit de ces mots croisés.
2. Elle doit se donner sans compter mais en comptant pour l'association.
3. Ce club est une association culturelle - Fonds de tiroirs.
4. Protégeaient "L'association" familiale romaine - Le château du cruciverbiste.
5. S'évertua... et finit mal - Sur le bout d'un doigt à l'envers.
6. Les associations vietnamiennes le fêtent - Activités tronquées - ... et approuvé en dépit du bon sens.
7. Dent cassée - Levée.
8. Abandonnerait ... une activité associative peut-être.
9. Creusée d'une longue entaille.
10. Ne manquent pas de critiquer les associations.

Vertical

A. Tout membre d'une association sportive peut avoir cette allure.
B. Association de barbouzes - Nul et non...
C. Membre indispensable d'une association.
D. Sert aux vanniers - Soutien provisoire.
E. Le grand fut favorable aux associations chrétiennes.
F. Colère cruciverbiste - N'est pas grave dans la gravité.
G. Ne battra pas de record de vitesse - Porte toujours un nom.
H. Celui d'un sportif est souvent hâlé - Publié.
I. Coup interdit dans de nombreux sports.
J. Les associations en organisent en l'honneur de leurs champions.

Solution du problème n° 21.

Horizontal	***Verticalement***
1. Imaginatif.	A. Inobservés
2. Nacimiento.	B. Mauritanie
3. Out - Pa - Air	C. Activement
4. Brigandine.	D. Gi - Gatai
5. Sival - Iles	E. Impalas - Il
6. Etetais - Rt	F.Nian - Isola
7. Ramasserai	G. Ae - Dise - Eu
8. Vnei - Aie	H. Tnail - Ra
9. Ein - Ile - Rr	I. Itinéraire
10. Setilauxes	J. Forestiers.

HORAIRES DES CARS

• Lorgues vers Draguignan :
L, Ma, Me, J, V, S (PSC, HE)
7h 25, 13h 20, 17h 45
• Draguignan vers Lorgues :
L, Ma, Me, J, V, S (PSC)
7h, 11h 20, 16h 30
Me (PSC, HE) 7h 20, 12h 15, S (PSC) 12h 15
L, Ma, Me, J, V, S (PSC) 17h 40

• Lorgues vers Les Arcs : 6h 30, 8h, (PSC, H), 17h (PSC, HE)
• Les Arcs vers Lorgues : 7h 20, 10h 35 , 17h 40 (PSC, H)

Arrêt syndicat d'initiative,
sauf mardi matin, arrêt piscine.
Cars complémentaires les seuls jours scolaires
PSC : période scolaire
H : hiver - E : été

COLLABORATEURS DU N°27

L'A.A.V.I.V., des associations lorguaises, la bibliothèque, J. Broussard, M. CHAPELAIN, Le collège, la C.P.A.M., D. DANNA, G. DELCROIX, L. DOUMONT, S. DUCORNET, E. FOGLIO, J. FORESTIER, J. GAUNEAU, G. HARDOUIN, J. HENRY, V. HUSSENOT, N. IACOBACCI, le L.A.C., Cl. LEPAGE, P.-Y. MICHARD, L. NARDIN, M. NARINO, Pierrette, Y. POESSON, L. ROUSSEL, B. SALLE, la S.H.J.F., C. TURNER, Var Village Voice, N. VIGNAL. Merci !

Dir. public. : B. MARIANI. Coord. : G. HARDOUIN. Imp. : R. GILBERT, Draguignan. T. : 94.68.17.95